

LE DEVOIR

VOL. CIII N° 149

LE DEVOIR, LE JEUDI 5 JUILLET 2012

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

Le boson de Higgs dévoilé ?

Les chercheurs traquent depuis des décennies ce « chaînon manquant » de la physique

PAULINE GRAVEL

Les physiciens du monde entier étaient en liesse hier, alors que les responsables des deux grandes expériences menées au Large Hadron Collider (LHC) du Centre européen de recherche nucléaire (CERN) confirmaient l'existence d'une nouvelle particule élémentaire, qui pourrait bien être le fameux boson Higgs pourchassé depuis plus de 20 ans.

L'annonce a été faite dans le grand amphithéâtre du CERN près de Genève, et retransmise par vidéoconférence à Melbourne, en Australie, où se tient l'International Conference on High Energy Physics, le plus grand congrès mondial sur la physique des particules. À tour de rôle, Joe Incandela, le chef de l'expérience menée avec le détecteur CMS, et Fabiola Gianotti, la directrice de l'expérience conduite à l'aide du détecteur ATLAS, ont fait part de leurs résultats qui démontrent des « signes clairs de l'existence d'une nouvelle particule » puisqu'ils ont atteint le très significatif « niveau 5 sigma ». En d'autres termes, ces résultats suggèrent avec une probabilité de 99,9999426697 % l'existence d'une nouvelle particule.

Au milieu de l'assistance se trouvaient Peter Higgs, 83 ans, et François Englert, 79 ans, deux des trois physiciens qui en 1964 ont proposé l'existence du boson de Higgs, dont le champ qu'il produit confère une masse aux particules de la matière. Visiblement très émus, les deux

VOIR PAGE A 8 : BOSON

AUJOURD'HUI



Culture › **Montréal complètement cirque prend son envol.** Le festival montréalais porte de plus en plus les couleurs du cirque contemporain. *Page B 8*

Parti québécois › **Pierre Duchesne a rencontré Pauline Marois.** L'ex-journaliste de Radio-Canada présent dans Borduas fera le point d'ici quelques jours. *Page A 3*



Avis légaux..... B 5
Décès..... B 4
Météo..... B 2
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... B 3

IL Y A 50 ANS : L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE



JEAN-CLAUDE COMBRISSON AGENCE FRANCE-PRESSE

Des Algériens musulmans brandissent le drapeau du Front de libération nationale d'Algérie lors d'une manifestation le 11 décembre 1960, pendant une guerre qui a eu des échos jusqu'ici. Qui se souvient que Raymond Lévesque a écrit *Quand les hommes vivront d'amour* pour dénoncer la souffrance des Algériens ?

Un impact jusqu'au Québec

Il y a 50 ans aujourd'hui, le 5 juillet 1962, l'Algérie accédait à l'indépendance après plus de sept années de guerre. Le conflit, qui a déchiré la France du général Charles de Gaulle, a aussi marqué le Québec d'une autre manière. Regard sur les traces que la guerre d'Algérie a laissées ici.

AMINE ESSEGHIR

1956 : le chansonnier québécois Raymond Lévesque est à Paris et s'intéresse de près à la guerre d'Algérie qui fait alors rage depuis un peu plus d'une année. Le matin, sur l'un des ponts qui enjambent la Seine, il interpelle joyeusement le journaliste Pierre

Nadeau, plus loin sur un autre pont, cherchant à voir jusqu'où sa voix peut porter. Nadeau raconte: « *A 5 h ou 6 h du matin, il s'enflammait et faisait des déclarations pro-FLN* [Front de libération nationale d'Algérie]. *Je trouvais ça impressionnant* », dit-il dans un enregistrement réalisé par Radio-Canada en 2006.

Sa voix a porté loin, très loin. La chanson qu'il a écrite pour dénoncer la souffrance des Algériens deviendra possiblement la chanson québécoise la plus connue de toute la francophonie: « *Quand les hommes vivront d'amour / il n'y aura plus de misères* ». Aujourd'hui, seuls « *les Québécois plus âgés ont souvenir que la chanson de Raymond Lévesque a été écrite pour dénoncer la souffrance d'un peuple* », croit Denis

VOIR PAGE A 8 : ALGÉRIE

Stornoway dit non à Hydro

La minière refuse de payer pour se connecter au réseau et utilisera du diesel pour produire ses diamants

ALEXANDRE SHIELDS

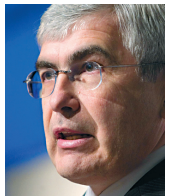
Les premiers diamants québécois ne seront pas produits avec de l'énergie renouvelable. La minière Stornoway Diamond utilisera plutôt des millions de litres de carburant fossile chaque année pour alimenter sa mine du Nord québécois. L'entreprise refuse de payer la facture d'une ligne de transmission de 165 kilomètres qui aurait alimenté son seul projet, comme l'exige Hydro-Québec. Le ministre Clément Gignac, qui a défendu la décision de payer la quasi-totalité de la route réclamée par Stornoway, affirme d'ailleurs que les minières qui s'installent en territoire éloigné devront payer pour être branchées au réseau de la société d'État.

Selon ce qu'a calculé Hydro-Québec au cours des derniers mois, la construction d'une ligne de transmission de 161 kilomètres en plein territoire difficilement accessible coûterait au moins 173,6 millions de dollars, soit près d'un million du kilomètre. Cela permettrait de raccorder le site des monts Otish, situé à 350 kilomètres au nord de Chibougamau, à la centrale Laforge-1, 200 kilomètres plus au nord.

Comme le projet d'exploitation de diamants est le seul de toute la région, la société d'État a demandé à l'entreprise privée d'assumer l'ensemble des coûts. Mais elle a du même souffle promis un remboursement de coûts si d'autres projets miniers se connectaient dans le futur. Elle a aussi offert un tarif préférentiel — le tarif L — pour l'électricité, soit environ 5 ¢ du kilowattheure (kWh). À titre de comparaison, l'électricité qui sera produite au complexe de la rivière Romaine coûtera approximativement 9 ¢/ kWh.

Stornoway a refusé les conditions d'Hydro-Québec. Celle-ci a trois lobbyistes inscrits au registre québécois. Un de leurs mandats est directement lié à la construction d'une ligne de transmission, comme le révélait *Le Devoir* en mai dernier. On y compare ce projet au prolongement de la route 167, en soulignant qu'une telle infrastructure pourrait être « *partagée* » avec d'autres utilisateurs industriels, en plus d'être un « *outil*

VOIR PAGE A 8 : DIAMANT



Clément Gignac

La grande famille francophone se réunit sur les Plaines

Le Festival d'été de Québec s'ouvre ce soir

ISABELLE PORTER

à Québec

Oubliez l'amphithéâtre, le maire Labeaume et le retour des Nordiques: au cours des dix prochains jours, c'est d'abord de musique qu'on entendra parler dans la capitale. L'incontournable Festival d'été s'ouvre ce soir avec un grand spectacle sur les Plaines en hommage à la francophonie.

La question n'est plus de savoir s'il y aura du

VOIR PAGE A 8 : FESTIVAL

Lire aussi › **LMFAO, stupide ou génial ?** La réponse pourrait être entre les deux. *Page B 8*



LOUISE LEBLANC LE DEVOIR

Les concerts *France-Québec* — ici en 2011 — sont devenus une sorte de tradition au Festival d'été. Cette année, le concept a été élargi, notamment pour intégrer davantage d'artistes africains.



Grand débrouillage
Jusqu'au 31 août 2012

Tous les détails sur

lachaineplanete.com

CONCOURS

Découvrez quel personnage historique se cache en vous...
Et courez la chance de gagner l'un des nombreux prix !

*Règlements du concours sur le site

ACTUALITÉS



THOMAS LOHNES AFP

Le programme «Nager pour survivre» sera mis en œuvre progressivement en 3^e année du primaire dès la prochaine année scolaire.

Québec veut implanter « Nager pour survivre »

Quarante noyades ont eu lieu au Québec depuis le début de l'année

Le gouvernement du Québec incitera les directions d'écoles primaires à implanter le programme « Nager pour survivre », a annoncé hier la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Michelle Courchesne, quelques heures après la noyade d'une fillette sur l'île de Montréal.

Le programme administré par la Société de sauvetage sera mis en œuvre progressivement en 3^e année du primaire dès la prochaine année scolaire. Près de 2 millions de dollars seront nécessaires à terme pour payer les coûts de transport, de location de piscines et de rémunération des moniteurs, a spécifié le MELS dans un communiqué diffusé hier.

«L'efficacité de ce programme est reconnue. Il a en effet été démontré qu'il permet aux enfants d'acquérir les compétences minimales pour faire

face à une situation d'urgence dans l'eau», a déclaré Michelle Courchesne.

Minutes d'inattention

En matinée, une fillette âgée de 16 mois s'était noyée dans la piscine d'une résidence de Kirkland, dans l'ouest de l'île de Montréal.

Le chef des opérations d'Urgences-santé à Montréal, Stéphane Smith, a précisé qu'un appel de détresse avait été fait à la centrale téléphonique 911 à 9h40 hier matin. Des manœuvres de réanimation ont été engagées par les ambulanciers dès leur arrivée sur les lieux, en vain. La fillette était en arrêt cardiorespiratoire. D'autres manœuvres ont été tentées à l'hôpital, sans plus de succès, et les autorités médicales n'ont pu que constater le décès.

Il n'aura fallu que quelques minutes d'inattention pour que

l'irréparable se produise. M. Smith précise que la mère regardait la télévision avec sa fillette. Elle est montée à l'étage quelques instants et au moment de redescendre, elle s'est aperçue que l'enfant s'était aventurée à l'extérieur, par la porte-fenêtre. Il n'y avait alors que la moustiquaire, qu'a fait glisser sans peine la bambine. Une fois à l'extérieur, elle a fait quelques pas avant de tomber dans la piscine creusée.

Ce nouveau décès vient alourdir un bilan déjà sombre de 40 noyades au Québec depuis le début de l'année, selon la Société de sauvetage. Même si l'été est encore bien jeune, les premiers secours rapportent 15 décès de plus qu'à pareille date en 2011.

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, s'est montré lui aussi préoccupé par le nombre croissant de noyades. «Il sem-

blerait que le meilleur moment pour le faire, ce serait en troisième année [du primaire]. Je serais très ouvert, même si ça ne permettait pas de prévenir toutes les noyades — celle de la fillette de 16 mois n'aurait pas pu l'être avec cette formation», a avancé le D^r Bolduc.

Un comité d'intervenants formé de représentants du MELS, de la Société de sauvetage — un organisme sans but lucratif dont la mission est la prévention des noyades et des traumatismes associés à l'eau —, des commissions scolaires, des municipalités et des parents sera chargé de suggérer à la ministre Courchesne «les modalités les plus appropriées» pour étendre le programme «Nager pour survivre» au plus grand nombre possible d'écoles.

D'après La Presse canadienne
Le Devoir

L'avenir des marquises encore à l'étude

La SDC de la Plaza Saint-Hubert a obtenu une subvention de 40 000 \$

JEANNE CORRIVEAU

Faut-il conserver les marquises de la Plaza Saint-Hubert ou doit-on s'en débarrasser? La controverse dure depuis plus de 20 ans et la Société de développement commercial (SDC) de la Plaza Saint-Hubert se pose encore la question. Afin d'y voir plus clair, elle entend lancer une étude pour sonder l'opinion des commerçants et des clients sur ce sujet.

La SDC a obtenu une subvention totalisant 40000\$ de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie pour une étude qui sera réalisée par la firme Convercité.

Installées en 1985, les marquises de la Plaza ont besoin d'être rafraîchies, mais avant d'aller de l'avant, la SDC veut lancer une réflexion sur leur pertinence. En plus d'obstruer la vue sur les façades des commerces, les marquises sont devenues un repaire de pigeons, ce qui occasionne des problèmes d'hygiène et de propreté sur l'artère commerciale. «Le débat a toujours été là. On ne se le cache pas», admet Mike Parente, directeur général de la SDC de la Plaza. «Les marquises ont presque 30 ans. Il faut faire le questionnaire. Il est possible qu'on les conserve, mais il faudra faire quelque chose pour les rénover. Je pense qu'on est rendus là.»

Pourtant, il y a près de 20 ans, une étude réalisée au coût de 60000\$ par la Société Biancamano, Bolduc avait recommandé l'élimination complète de ces structures d'acier et de

verre qui, soulignaient les auteurs, contribuaient à «banaliser» l'artère commerciale. Les consultants évoquaient notamment le danger lié aux chutes de neige et de glace, l'humidité excessive et les tourbillons de vent créés par les structures.

Mike Parente n'a pas vu cette étude, mais selon lui le mandat qui sera confié à Convercité sera différent et davantage axé sur l'opinion des commerçants et des clients. L'avis des partenaires, comme la Ville de Montréal, qui est propriétaire des marquises et en assure l'entretien conjointement avec la SDC, sera aussi sollicité. Trois ou quatre scénarios seront élaborés avant d'être soumis à la consultation: des projets avec les marquises, sans les marquises ou avec des structures partielles, explique M. Parente.

À l'heure actuelle, les avis des commerçants sont très partagés, dit-il. «Certains ne veulent rien savoir de l'enlèvement des marquises à moins qu'il y ait un projet intéressant ficelé autour de ça. [...] D'autres disent: "Mettez-les à terre. Enlevez cette horreur!" peu importe le projet, relate M. Parente. C'est la même chose chez les clients: certains les adorent, d'autres les détestent.»

Les résultats de l'étude devraient être connus en novembre prochain.

Comme d'autres artères commerciales de Montréal, la Plaza Saint-Hubert souffre de la concurrence des commerces en périphérie. M. Parente estime à 4% le taux de vacances des locaux au rez-de-chaussée.

Le Devoir

C'EST L'ÉVÉNEMENT

ÉTIQUETTES VERTES!

Sur notre collection printemps /été 2012

Jusqu'à 50% de rabais

Jusqu'à 50% de rabais

Jusqu'à 50% de rabais

Jusqu'à 50% de rabais

Montréal
141A, Avenue Atwater

Montréal
1567, rue St-Denis

Laval
Méga Centre Notre-Dame
2280, aut. Chomedey

St-Sauveur-des-Monts
Les factoreries Saint-Sauveur
100, rue Guindon, suite D

Procurez-vous, en exclusivité chez Chlorophylle, le

Passeport Aventure 2012

Aventure Écotourisme Québec

depuis 30 ans

chloro phylle

* Valide du 5 au 15 juillet 2012 dans les boutiques Chlorophylle participantes, sur articles à prix régulier. Produits sélectionnés. Quantité limitée. Jusqu'à épuisement de la marchandise.

ACTUALITÉS

FORUM DE LA LANGUE FRANÇAISE

Claude Hagège s'oppose à l'enseignement intensif de l'anglais

CHRISTIAN RIOUX

à Québec

Spécialiste mondialement reconnu de l'enseignement des langues secondes, le linguiste français Claude Hagège, qui intervenait hier au Forum mondial de la langue française à Québec, estime que l'enseignement intensif de l'anglais en sixième année est « *inacceptable* ». Selon ce partisan du multilinguisme, la décision du gouvernement de Jean Charest qui devrait toucher 20% des classes dès l'an prochain viole l'esprit de la loi 101.

« *C'est une mesure absolument inacceptable parce qu'elle crée un grave danger d'américanisation des élèves québécois*, dit-il. *La loi 101, qui fait du français la langue unique et nationale du Québec, est violée par cette disposition.* » Selon lui, l'effet sera particulièrement néfaste sur les immigrés. « *L'une des raisons principales de la loi 101, c'était l'intégration des immigrés. Si les immigrés sont maintenant anglicisés, alors la loi 101 perd tout contenu.* »

Claude Hagège est pourtant connu pour son plaidoyer en faveur de l'enseignement des langues secondes (*Le souffle de la langue*, Odile Jacob). Il estime néanmoins que, compte tenu des menaces spécifiques que l'anglais fait peser sur le français au Québec, celui-ci ne devrait pas être enseigné trop tôt. « *Au Québec, l'anglais devrait être enseigné plus tard, comme n'importe quelle langue seconde*, dit-il. *Un enseignement plus intensif peut se concevoir dans les pays scandinaves, la Hongrie ou la Finlande, dont les langues ne sont pas parlées par d'autres que leurs nationaux. Cela se conçoit beaucoup moins pour une langue à vocation mondiale comme le français.* »

Selon le linguiste, qui a fait une intervention très remarquée hier au Forum mondial de la langue française, qui réunit 1200 francophones venus des cinq continents, « *le français n'a pas à se soumettre à la vocation mondiale de l'anglais puisqu'il est lui-même une langue répandue dans le monde entier. Il vient en effet en seconde position aussitôt après l'anglais, bien que loin derrière, comme langue la plus répandue du monde.* »

Il y a quelques années, Claude Hagège avait déjà qualifié l'enseignement de l'anglais au Québec dès la première année du primaire de « *désastre* » et craint qu'elle favorise « *une double incompétence linguistique* ». « *La diversité, ce n'est pas une seule langue internationale à vocation mondiale et dominatrice. Et cela est encore plus vrai au Québec que dans le reste du monde!* »

« En guerre »

Dans un discours flamboyant, avec quelques phrases en chinois, en arabe et en peul, le linguiste polyglotte ne s'est pas gêné pour secouer les participants du Forum et rompre avec ce qu'il nomme les « *romrons consensuels permanents* » ou les « *assises mondaines* » de la Francophonie. Pour Hagège, la Francophonie est ni plus ni moins « *en guerre* », non pas contre l'anglais, mais contre une américanisation qui veut imposer une langue unique sous couvert de mondialisation. Selon lui, « *le français n'a pas reculé, même si l'anglais progresse beaucoup plus rapidement* », et il est « *l'allié des autres grandes entités culturelles* », comme l'hispanophonie et la lusophonie.

Pour relever ce défi, dit-il, la Francophonie doit faire pression sur les ministères de l'Éducation des pays francophones afin de les convaincre de « *donner une importance accrue à la langue française et à la diversité des cultures qu'elles n'ont pas encore* ». Il faut aussi, dit-il, pousser les pays francophones du Nord à « *faire le maximum pour investir dans des pays francophones qui sont encore dans des situations précaires* ». Car, précise-t-il, « *les chiffres dont on se gargarise* [80% des francophones devraient être en Afrique en 2050], *c'est agréable. Mais, ça risque de ne pas être vrai du tout* ».

En terminant, le linguiste a tenu à soutenir sans réserve la lutte des étudiants québécois, dont plusieurs manifestaient hier devant le Centre des congrès de Québec. « *Permettez-moi*, dit le linguiste, [...] *de considérer que les grèves étudiantes du Québec sont une affirmation politique digne du plus grand respect et que ce sont eux, les étudiants québécois, qui tiennent entre leurs mains l'avenir de la Francophonie.* »

Le Devoir

Michaëlle Jean, candidate à l'OIF?

Immédiatement après qu'elle eut prononcé un long discours consensuel retraçant souvent son parcours personnel, les rumeurs d'une candidature au secrétariat général de l'OIF de l'ancienne gouverneure générale Michaëlle Jean se sont mises à bruisser dans tous les couloirs du Forum. « *Ça ressemblait vraiment à un discours de candidature* », nous a confié un haut responsable. « *Il y a au moins 30 personnes qui m'en ont parlé* », ajoute un participant bien au fait de l'OIF.

M^{me} Jean a récemment été nommée grand témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques de Londres. Le mandat d'Abdou Diouf vient à échéance en 2014. Sans démentir la rumeur, M^{me} Jean s'est contentée de dire: « *Vous ne pensez pas qu'on devrait attendre de voir ce qui va se passer à Kinshasa?* », lieu du prochain sommet de l'OIF, en octobre. Et elle a ajouté aussitôt: « *Ce que je voudrais, c'est que nous puissions [l'OIF] devenir une référence.* »



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

La chef péquiste, Pauline Marois, s'est entretenue hier avec l'ex-journaliste de la SRC, Pierre Duchesne.

Pierre Duchesne a rencontré Pauline Marois hier

Pressenti dans Borduas, l'ex-journaliste de Radio-Canada fera le point d'ici quelques jours

ANTOINE ROBITAILLE

Correspondant parlementaire à Québec

Attaqué par des ministres libéraux depuis le début de la semaine, Pierre Duchesne sortira de son mutisme dans les prochains jours au sujet de sa candidature péquiste dans Borduas, a appris *Le Devoir*.

L'ex-journaliste de Radio-Canada a rencontré la chef péquiste, Pauline Marois, hier en matinée, selon ce qu'ont confirmé des sources sûres. A la télévision plus tôt cette semaine, M^{me} Marois avait affirmé ne pas avoir parlé à M. Duchesne d'une éventuelle candidature. Il s'agissait donc hier d'un « *premier contact* », a-t-on certifié. Selon cette version des faits, les pourparlers entre M. Duchesne et le PQ auraient donc commencé « *il y a une semaine et demie, deux semaines* ». Bref, après le départ de ce dernier de Radio-Canada et non en janvier, comme d'autres sources l'ont indiqué mardi.

Le biographe de Jacques Parizeau avait jusqu'ici refusé de commenter la rumeur de sa candidature parce qu'il souhaitait prendre le temps de rencontrer les membres de l'exécutif péquiste de Borduas, ce qu'il a fait hier.

Devenu correspondant parlementaire en 2005 à la colline parlementaire pour Radio-Canada, M. Duchesne fut en plus analyste lors de la campagne électorale de 2008 ainsi qu'en 2011, sans être nommé « *chef de bureau* », ce qu'il aurait souhaité. Il a quitté son poste le 15 juin.

Problème d'éthique

La ministre de l'Éducation Michelle Courchesne a soutenu hier à la sortie du Conseil des ministres que les libéraux s'étaient montrés « *très estomaqués* » de la rumeur d'une candidature de l'ancien journaliste. Tenant pour acquis que ce dernier était depuis des mois en discussion avec M^{me} Marois, elle pestait: « *Est-ce qu'on parlait au journaliste ou au candidat péquiste?* [...] *S'il devient candidat, on se posera la question de l'éthique!* »

M^{me} Courchesne a aussi lancé une flèche à l'endroit de Léo Bureau-Blouin, ancien président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), que les rumeurs envoient aussi au PQ: « *À qui on parlait? À un président d'association ou à un candidat péquiste?* » En déplacement aux États-Unis, M. Bureau-Blouin a mandaté son entourage pour rétorquer à la ministre. À ses

yeux, ces propos relèvent du « *petit « spin » de bas étage* » qui risque de nuire à l'engagement des jeunes. Agé de 20 ans, M. Bureau-Blouin n'aurait pas encore opté définitivement pour la politique ou des études en droit, a-t-on fait valoir. *Le Nouvelliste* soutenait hier qu'il avait été « *refusé* » par l'exécutif du PQ de Trois-Rivières. M. Bureau-Blouin soutient ne s'être jamais entretenu avec ce dernier.

Du reste, la Coalition avenir Québec s'intéresse aussi à M. Bureau-Blouin. « *Je l'accueillerais volontiers à la CAQ* », a noté sur Twitter le porte-parole du parti de François Legault à Montréal, Ryan Hillier, hier.

Le Devoir

Aux urnes début septembre?

Le dernier Conseil des ministres avant le 1^{er} août s'est tenu hier à Québec dans un bruissement de rumeurs préélectorales. Des informations laissant entendre que l'appel aux urnes pourrait se faire aussi tôt que le 1^{er} ou le 8 août ont circulé. Les Québécois pourraient donc aller aux urnes le 3 ou le 10 septembre. Jusqu'à maintenant, la date la plus souvent évoquée était le 17 septembre, ce qui tomberait en pleine fête juive du Rosh ha-Shanah. L'organisateur en chef du Parti libéral, Karl Blackburn, était présent hier à l'édifice Honoré-Mercier au moment où les ministres y entamaient leur réunion. La machine du PLQ a suggéré aux organisations de circonscription de chercher des locaux pour la fin juillet. Sans confirmer l'information, le porte-parole du PLQ Michel Rochette a eu ces mots: « *On est dans la quatrième année du mandat, il est normal qu'un parti se prépare à l'éventualité d'une élection.* » Il a toutefois nié la rumeur selon laquelle les photos des candidats seraient prises la semaine prochaine. Jean Charest s'est présenté devant les journalistes hier matin avec une humeur des plus badines, insistant sur la nécessité pour les Québécois de « *recharger leurs batteries* » en juillet. Se tournant vers l'auteur de ces lignes venant de se joindre au point de presse, il lança: « *Même au journal Le Devoir, ils vont se reposer cet été!* ».

MINE JEFFREY

L'INSPQ s'inquiète, l'opposition réagit

AMÉLIE

DAOUST-BOISVERT

La relance de la mine Jeffrey à Asbestos inquiète le p.-d.g. de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), le D^r Luc Boileau. « *Oui, nous sommes inquiets de notre côté* », a-t-il dit en entrevue au *Devoir* hier.

Le premier ministre Jean Charest a répété mardi qu'on peut utiliser l'amiante chrysotile de manière sécuritaire. Mais l'INSPQ persiste et signe, à la lumière des connaissances scientifiques disponibles: « *C'est très, très difficile, voire impossible, d'assurer une utilisation sécuritaire dans tous les contextes au Québec* », dit le D^r Boileau. L'INSPQ considère l'amiante comme un cancérigène, tant pour la fibre chrysotile que pour les autres formes.

Le D^r Boileau n'est pas tellement rassuré par les promesses de vérification par une firme indépendante, une fois l'an, de l'utilisation sécuritaire de l'amiante québécois à l'étranger. « *L'audit, ce n'est pas une mauvaise chose, mais ça ne va pas garantir que les populations vont être exposées de façon limitée et sécuritaire* [à l'amiante] », dit-il.

Les rapports passés de l'INSPQ concluent qu'au Québec même il est très ardu de faire respecter toutes les normes de sécurité nécessaires pour éviter d'exposer les mineurs, mais aussi les travailleurs de la construction, à la poussière d'amiante. Le D^r Boileau souligne le défi que ça représente à l'étranger.

Le plan de surveillance des effets de l'amiante sur la santé de l'INSPQ sera renforcé, assure le D^r Boileau. « *On va regarder l'évolution de très près, ajouter des ressources s'il y a lieu et livrer la marchandise.* » Un travail, toutefois, d'observation plus que de « *prévention* », souligne-t-il.

L'opposition est sortie de son mutisme dans ce dossier hier. Par voie de communiqué, le Parti québécois a dit s'inquiéter des risques pour la santé et a demandé une commission parlementaire sur la question. Il demande également pourquoi la garantie de prêt est devenue un prêt de 58 millions de dollars. « *C'est fort probablement parce que le promoteur a éprouvé des difficultés à trouver un prêteur [...] en raison d'une industrie à grand risque* », dit la députée de Vachon, Martine Ouellet.

Pour sa part, le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, a déclaré sur Twitter que « *le gouvernement aurait dû analyser l'utilisation sécuritaire de l'amiante chez les clients étrangers avant de consentir un prêt* ».

Le Devoir

PORTAIL DES DONNÉES OUVERTES DU GOUVERNEMENT

Un premier pas intéressant, mais timide, juge Québec ouvert

FABIEN DEGLISE

Intéressant, mais timide. L'organisme Québec ouvert, qui fait la promotion des données ouvertes, a salué hier l'effort du gouvernement du Québec qui, la semaine dernière, a amorcé la diffusion sur Internet d'une série de données publiques en format ouvert par l'entremise d'un portail unique (*donnees.gouv.qc.ca*).

L'espace, qui vise à démontrer la transparence du gouvernement tout en incitant les citoyens à s'approprier ces données pour la création de produits et services en ligne, est toutefois critiqué pour ses limites et ses restrictions dans l'accès à des informations brutes, surtout

celles portant sur les contrats et les grands chantiers du gouvernement, a résumé le groupe de pression par voie de communiqué.

« *Il est compréhensible de commencer piano pour trouver des repères*, explique Québec ouvert dans son analyse de ce nouveau portail d'accès unique aux données du gouvernement, qui a été lancé officiellement jeudi dernier. *Il reste toutefois du chemin à faire pour se hisser dans le peloton des gouvernements dits ouverts et pour en faire un outil de transparence gouvernementale.* »

Dans l'ensemble, Québec ouvert se dit pas très impressionné par le nombre de jeux de don-

nées offerts ainsi au public, nombre qui s'apparente à celui du portail de la Ville de Montréal, dont la politique d'ouverture numérique a précédé celle de Québec et qui n'apporte, au final, rien de nouveau. « *Il semble que certaines de ces données étaient déjà disponibles de manière assez directe sur différents sites, notamment sur le site de l'Institut de la statistique du Québec* », peut-on lire.

Autre élément de surprise, la structure de certaines données dont les formats informatiques de diffusion pourraient compliquer la tâche des programmeurs qui voudraient s'en servir, particulièrement dans le cas des « *tableaux de bord* » mis en place par Qué-

bec. Dévoilés en grande pompe par Michelle Courchesne il y a quelques semaines, ces tableaux proposent de suivre en temps réel les données de surveillance des structures sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ), mais également la liste des acteurs impliqués dans les grands chantiers de l'État, les montants des contrats accordés et la liste des sous-traitants. « *Cette idée de proposer un tableau de bord passe un peu à côté de la philosophie des données ouvertes, dont l'objectif n'est pas d'avoir des données compilées et formatées*, écrit Québec ouvert. *Il est probable que ces informa-*

tions sont stockées dans une base de données; alors, pourquoi ne pas l'ouvrir? », se demande le groupe dans cette dénonciation d'une certaine manipulation de ces données par le gouvernement.

Gouvernance 2.0

Le lancement de ce guichet unique pour accéder aux données ouvertes du gouvernement, tout en s'inspirant de projets similaires orchestrés autant à Ottawa qu'ailleurs dans le monde, vient concrétiser une des recommandations du rapport Gauthrin sur la gouvernance 2.0. Piloté par le député libéral Henri-François Gauthrin, ce rapport, qui a été rendu public le printemps der-

nier, proposait à Québec de prendre véritablement le virage de la transparence en inscrivant désormais sa mission dans les univers numériques. Les données ouvertes se retrouvent au cœur de cette stratégie en permettant aux citoyens de suivre les activités du gouvernement. De plus, ces données s'inscrivent également dans une politique de réduction des dépenses en remettant dans les mains des citoyens le développement d'applications visant à favoriser la participation citoyenne, à améliorer les services aux citoyens et leur accès à l'information publique.

Le Devoir

ACTUALITÉS

ÉCHANGES D'INFORMATIONS

Le Commissariat à la vie privée aurait voulu un veto pour le Canada

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

La commissaire adjointe à la protection de la vie privée, Chantal Bernier, se dit «*déçue*» de l'entente conclue entre Ottawa et Washington concernant l'échange de renseignements personnels. Elle aurait souhaité que le Canada ait le droit de refuser que les États-Unis transfèrent à d'autres pays des informations à propos de citoyens canadiens. «*Nous sommes déçus que la déclaration ne soit pas allée plus loin*, explique M^{me} Bernier en entrevue avec *Le Devoir*. *On aurait aimé que le Canada puisse véritablement refuser le transfert de renseignements personnels à certains États.*»

Dans le cadre de son entente sur l'établissement d'un périmètre de sécurité commun, le Canada et les États-Unis s'étaient engagés en décembre à établir des principes devant guider l'échange de renseignements personnels sur leurs citoyens. Ces principes, dévoilés la semaine dernière, stipulent que les États-Unis ou le Canada pourront transférer à un pays tiers des informations provenant de l'un ou l'autre des pays, et ce, sans aviser le pays source au préalable ou accorder un veto à celui-ci.

M^{me} Bernier rappelle que la commission Arar avait re-

commandé que le Canada ne transfère plus de renseignements personnels à des pays ayant un bilan «*douteux*» en matière de droits de la personne. Le Canadien Arar avait été expulsé par les États-Unis, sur la foi de renseignements que ce pays n'a jamais voulu dévoiler, vers la Syrie, où il a été torturé en 2002 et 2003.

Or, si les États-Unis ne s'astreignent pas à la même règle, cela «*court-circuitera*» dans les faits la politique canadienne, déplore M^{me} Bernier.

«*Ça permet un contournement. Si les États-Unis se permettent de transmettre de l'information que nous lui aurions communiquée à un pays qui a un dossier douteux en matière de droits de la personne [...], et que nous n'avons pas les moyens de l'arrêter, ça vient faire échec à une politique interne.*»

M^{me} Bernier donne l'exemple d'une femme arrêtée à la frontière américaine il y a moins d'un an «*parce que son nom figurait dans un rapport de police... pour la simple raison qu'elle avait commis une tentative de suicide*». Elle indique que si ce genre d'information était communiquée à un autre pays avec un moins bon bilan, la personne qui se retrouverait en voyage dans cet autre pays pourrait avoir de sérieux problèmes.

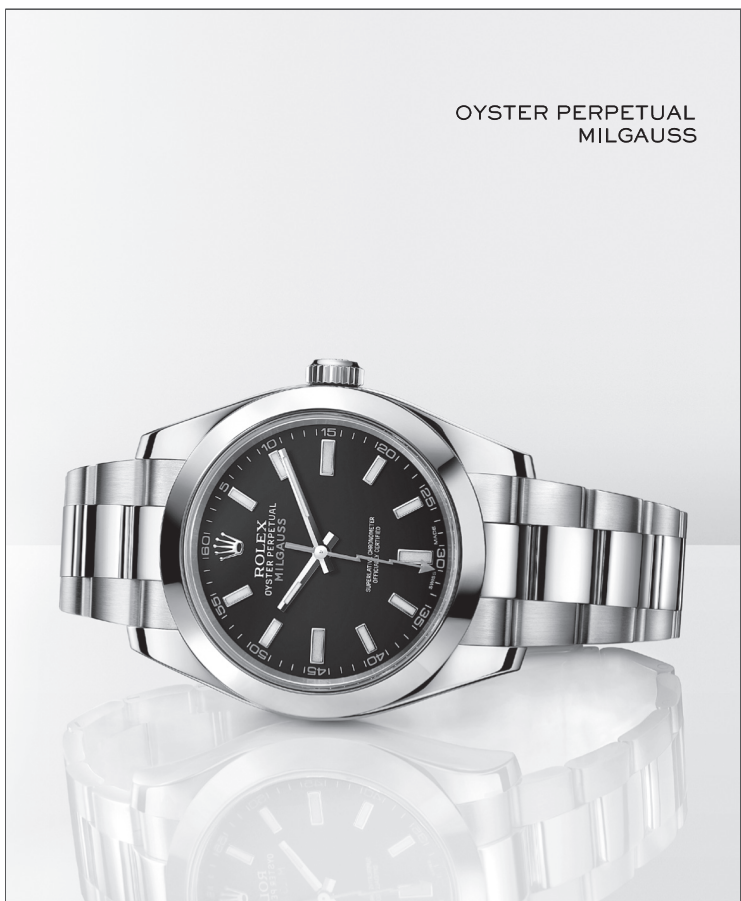
Le Devoir

Les restes humains sont ceux de Jun Lin

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) confirme que les restes humains découverts au parc Angrignon dimanche dernier sont bel et bien ceux de l'étudiant chinois Jun Lin, victime présumée de Luka Rocco Magnotta. Il s'agit de la tête de la victime, qui représentait le dernier élément manquant du corps de Jun Lin. «*Les enquêteurs des crimes majeurs du SPVM ont eu des résultats suite aux expertises effectuées en laboratoire concernant ce qui avait été retrouvé dans le parc Angrignon dimanche dernier*», a indiqué la porte-parole du Service de police Anie Lemieux. «*Il s'agit de restes humains [...]* qui

appartiennent à la victime du 11^e homicide qui est survenu cette année.» Le torse de Jun Lin avait été découvert le 29 mai dans une valise laissée dans un amas d'ordures derrière un édifice à logements où habitait Magnotta, dans le quartier Côté-des-Neiges à Montréal. Par la suite, on avait découvert une main et un pied de Jun Lin, qui avaient été expédiés par la poste aux bureaux nationaux du Parti libéral et du Parti conservateur à Ottawa. Plus tard, l'autre pied et l'autre main avaient été découverts dans des envois postaux, cette fois dans deux écoles primaires de la région de Vancouver. Luka Rocco Magnotta, âgé de 29 ans, subira son enquête préliminaire en mars 2013.

La Presse canadienne



OYSTER PERPETUAL MILGAUSS



Bijouterie Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL
(514) 866-3876

ROLEX



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Certains des nouveaux membres de la Commission des libérations conditionnelles nommés par Stephen Harper ont pris part aux dernières campagnes électorales du Parti conservateur.

Nominations partisans aux libérations conditionnelles

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le gouvernement conservateur a procédé hier à la nomination de sept membres de la Commission des libérations conditionnelles, dont au moins deux Québécois qui ont le mérite d'avoir offert leurs services au Parti conservateur.

Le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, a ainsi accordé un des postes convoités à Michel Lalonde. M. Lalonde siègeait au conseil d'administration de Droits et Démocratie, spécialisé en aide internationale et non en criminologie. Cet organisme, que le gouvernement conservateur avait noyauté notamment pour rectifier son orientation par rapport au conflit au Moyen-Orient, sera finalement aboli.

Michel Lalonde est un conservateur de longue date.

Il a été chef de cabinet du ministre Jean-Pierre Blackburn (lui-même défait à la dernière élection et nommé depuis ambassadeur du Canada à l'UNESCO, à Paris). Il a aussi codirigé la campagne conservatrice au Québec lors de l'élection de 2008. On le présentait souvent comme un conseiller de Stephen Harper. M. Lalonde faisait partie de la filiale adéquate au Parti conservateur, ce qui lui a valu certaines critiques d'ailleurs. Il s'est porté candidat pour l'ADQ dès ses balbutiements, en 1994. M. Lalonde devient commissaire à temps plein.

Le ministre Vic Toews a également nommé François Barron, un avocat spécialisé en droit immobilier et corporatif. M. Barron est le mari de Nicole Charbonneau Barron, qui a été candidate pour le Parti conservateur en 2008

et 2011 dans Saint-Bruno-Saint-Hubert. M. Barron était son agent financier. M^{me} Charbonneau Barron avait fait beaucoup parler d'elle, car elle était également la porte-parole du groupe Opus Dei, une association controversée et ultra-conservatrice de laïques catholiques faisant partie de l'Eglise. L'Opus Dei suscite la méfiance du fait de son caractère secret: les membres sont invités à ne pas révéler leur affiliation. On y encourage les pratiques de mortification, notamment la flagellation et le port du cilice (ceinture de crin) deux heures par jour. M. Barron sera commissaire à temps partiel.

Le NPD a raillé ces deux nominations hier, parlant du «*festival conservateur du népotisme*».

Le Devoir

Travailleurs du sexe : Ottawa met fin aux permis de travail temporaires

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le gouvernement fédéral ferme la porte aux travailleurs temporaires qui viennent au Canada pour travailler comme danseuses érotiques, escortes ou masseurs.

Les conservateurs avaient promis d'agir en ce sens dès leur élection, en 2006. Six ans plus tard, c'est chose faite. «*Le gouvernement ne peut, en toute bonne conscience, continuer d'admettre des travailleurs étrangers temporaires qui se dirigent vers des secteurs où il est raisonnable de craindre l'exploitation sexuelle*», a plaidé le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, alors qu'il annonçait le changement à Calgary hier.

Car le gouvernement estime que ceux et celles qui entrent au pays en ne parlant bien souvent pas l'une des deux langues officielles et qui sont sans repères au Canada sont particulièrement vulnérables. Plus question, donc, de leur délivrer des permis de travail temporaires ni de permettre aux compagnies de l'industrie de les faire venir ici.



Jason Kenney

Depuis hier, le ministère des Ressources humaines diffuse un avis empêchant les entreprises de l'industrie du sexe d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires. Et à compter du 14 juillet, le ministère de l'Immigration cessera quant à lui d'accepter toute demande de permis présentée en vertu du programme de travailleurs étrangers temporaires qui cible un emploi dans ce secteur — pour travailler dans un bar de danseuses, un service d'escortes ou un salon de massage. Ottawa ressort en outre les critères de permis d'emploi ouvert qui permettent normalement de travailler pour n'importe quel employeur. Ceux-ci seront assujettis d'une condition qui exclut un emploi dans le domaine visé.

«*Les personnes emmenées au Canada pour y travailler à titre de danseurs exotiques ou d'escortes sont particulièrement à risque de se faire exploiter ou violenter. Le fait de refuser l'accès de ces secteurs aux travailleurs étrangers temporaires contribuera à protéger les demandeurs vulnérables*», a défendu le ministre Kenney.

Le Devoir

Créances libérales : à Élections Canada de décider

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Même Élections Canada ne sait pas vraiment quoi faire. La Cour supérieure de justice de l'Ontario a décidé la semaine dernière que les trois candidats libéraux au leadership de 2006 n'ont plus droit à une prolongation pour rembourser leurs dettes de campagne. Le hic ? On ignore exactement ce qui doit maintenant leur arriver.

«*On est en terrain totalement inconnu*, reconnaît le porte-parole d'Élections Canada, John Enright. *La loi est nouvelle, alors on n'a jamais eu à l'appliquer. Cette situation est une première.*» En effet, la course au leadership de 2006 du Parti libéral du Canada est la première à s'être déroulée depuis que des

plafonds aux dons électoraux ont été instaurés au pays.

Martha Hall Findlay, Joe Volpe et Hedy Fry traînent encore une dette de leur tentative ratée de devenir chef du PLC, dette s'élevant respectivement à 115 000\$, 110 090\$ et 69 000\$. Les candidats tentent de rembourser cette dette, mais la tâche est compliquée par des règles électorales ayant restreint de façon importante les sources de financement. Le gouvernement conservateur avait changé en cours de campagne les règles: le don maximal avait été ramené de 5400\$ à 1100\$ par donateur. De plus, ce maximum ne pouvait plus être versé chaque année, mais seulement une fois par course.

Les candidats avaient obtenu d'Élections Canada une prolongation du délai pour fermer

leurs livres de campagne, puis une des tribunaux. La Cour supérieure a refusé d'en accorder une troisième. C'est ce qu'Élections Canada désirait d'ailleurs. «*Nous disons qu'il faut, à un moment donné, que ça aboutisse*», explique M. Enright.

Le Commissaire aux élections doit maintenant décider de ce qui arrivera aux trois candidats. S'ils remboursent de leur poche, ils risquent d'être condamnés pour avoir dépassé le plafond des dons permis. Si une entreprise créancière n'est pas remboursée, sa créance pourrait être considérée comme un don illégal, une entreprise n'ayant pas le droit de financer un candidat. Dans tous les cas, l'amende pourrait être de 1000\$.

En réalité, ces créances sont théoriques, les candidats s'étant prêtés de l'argent. Jointe hier, M^{me} Hall Findlay

Petit remaniement pour remplacer Bev Oda

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le premier ministre a remanié ses cartes plus rapidement que prévu et finalement, les changements n'auront été que minimes. Seuls deux ministres changent de siège, afin de combler le vide créé par la démission de Bev Oda.

Le ministère de la Coopération internationale sera donc désormais dirigé par Julian Fantino, ex-chef de police de l'Ontario qui était jusqu'à présent ministre associé à la Défense, responsable des acquisitions militaires. Plusieurs avaient remis en question la pertinence de ce poste, alors que l'achat des avions de chasse F-35 et les contrats de construction navale ont tous deux été placés sous la responsabilité du ministère des Travaux publics. Nonobstant, Stephen Harper conserve ce portefeuille et le confie maintenant à Bernard Valcourt. Réélu en mai dernier — après avoir siégé aux Communes de 1984 à 1993 —, le ministre du Nouveau-Brunswick demeure en outre responsable de la Francophonie.

«*Ces changements au Conseil des ministres assurent une continuité alors que nous continuons de déployer tous nos efforts afin de créer des emplois, de stimuler la croissance économique et d'assurer la prospérité à long terme. M. Fantino et M. Valcourt apportent un solide leadership à ces postes importants*», a fait valoir M. Harper dans un communiqué envoyé en fin d'après-midi hier. Son porte-parole a assuré qu'il n'y aurait pas d'autres remaniements avant la rentrée parlementaire, à la mi-septembre.

Depuis quelques semaines, les spéculations allaient bon train à Ottawa quant au remaniement qu'annoncerait le premier ministre au cours de l'été. Plusieurs envoyaient d'ailleurs M. Fantino sur les banquettes arrière en raison de sa faible performance cette année quand venait le moment de défendre l'acquisition des F-35. D'autres voyaient également changer de siège Peter MacKay, à la Défense, Peter Kent, à l'Environnement, ou John Duncan, aux Affaires autochtones.

L'Ontarien Chris Alexander — ex-ambassadeur en Afghanistan — avait été pressenti pour succéder à M^{me} Oda à l'ACDI, comme l'indiquait hier *Le Devoir*. La nomination de M. Fantino a causé la surprise au sein du ministère, hier. M^{me} Oda venait d'annoncer sa démission mardi.

Puisque M. Valcourt cumulera maintenant deux fonctions, le Conseil des ministres de M. Harper comptera un siège de moins, avec 37 ministres.

Le Devoir

Le Devoir

LE MONDE

SOUPÇONS D'EMPOISONNEMENT

Le corps d'Arafat sera exhumé

NASSER ABOU BAKR

Les Palestiniens sont prêts à une analyse du corps du chef historique Yasser Arafat et réclament une enquête internationale sur sa mort, après les révélations d'Al-Jazira sur des quantités anormales de polonium qui redonnent crédit à la thèse de l'assassinat.

Le président palestinien Mahmoud Abbas a décidé d'autoriser l'analyse du corps «à condition que sa veuve, Souha Arafat, et son neveu, Nasser al-Qidwa, représentant de la famille, l'approuvent», a déclaré hier à l'AFP Taoufiq Tiraoui, chef de la commission d'enquête palestinienne sur la mort d'Arafat, décédé dans un hôpital militaire français le 11 novembre 2004.

Hier selon les réseaux ABC et al-Jazira, la veuve du chef palestinien a accédé à la demande.

«Nous sommes convenus que si la famille du martyr Yasser Arafat est d'accord, nous contacterons le laboratoire suisse dans les prochains jours pour qu'il vienne collecter les échantillons dont il a besoin», a-t-il ajouté.

«L'Autorité est toujours prête à coopérer pleinement et à fournir toutes les facilités pour découvrir les véritables raisons de la maladie et de la mort du défunt président», a déclaré pour sa part le porte-parole du président Abbas, Nabil Abou Roudeina.

«Il n'y a aucune raison religieuse ou politique qui empêche le réexamen de cette question, y compris une analyse des restes du défunt par des organismes scientifiques et médicaux fiables, avec l'accord de sa famille», a-t-il affirmé, en référence à l'exhumation du corps, qui repose dans un mausolée au siège de la présidence à Ramallah.

Souha Arafat, jointe par l'AFP à Malte, où elle réside, a annoncé qu'elle allait «immédiatement adresser une lettre officielle au laboratoire suisse qui a conduit les tests pour autoriser la collecte d'échantillons sur les restes du martyr Arafat afin de vérifier les résultats». «C'est nécessaire à l'enquête et à la découverte de l'entière vérité», a-t-elle insisté.

«Quantité anormale de polonium»

L'Institute for Radiation Physics de Lausanne, qui a analysé des échantillons biologiques prélevés dans les effets personnels du dirigeant palestinien, remis à sa veuve par l'hôpital militaire français de Percy, y a découvert «une quantité anormale de polonium», selon un documentaire diffusé mardi.

«La conclusion, c'est que nous avons trouvé [un niveau] significatif de polonium dans ces échantillons», a déclaré à Al-Jazira le directeur du laboratoire, François Bochud, estimant que cette substance radioactive n'est accessible qu'à «des gens qui s'intéressent ou construisent des armes nucléaires».

«L'unique moyen» de faire la lumière, selon le professeur Bochud, est «une exhumation d'Arafat qui nous fournirait un échantillon à haute teneur en polonium, s'il a été empoisonné». «Mais il faut le faire vite parce que le polonium se décompose, donc si nous attendons trop longtemps, toute éventuelle preuve disparaîtra», a-t-il prévenu.

«Le documentaire d'Al-Jazira confirme l'implication d'Israël dans l'assassinat du défunt président Yasser Arafat», a estimé Tawfiq Tiraoui. L'Etat hébreu a systématiquement démenti les accusations d'empoisonnement de Yasser Arafat,



AGENCE FRANCE-PRESSE

Yasser Arafat serrant la main d'Itzhak Rabin en septembre 1995.

dont il recherchait ouvertement l'éviction.

Le Hamas, principal mouvement d'opposition à Yasser Arafat, a appelé dans un communiqué à «une plainte arabe contre l'occupant pour révéler les circonstances de l'assassinat d'Arafat», rappelant que «celui à qui ce crime profite est l'ennemi sioniste, qui voulait punir le président Arafat pour ses positions de fermeté à la fin de sa vie».

Agence France-Presse

Les Algériens célèbrent 50 ans d'indépendance entre fierté et frustration

Alger — Les Algériens célébreront aujourd'hui le cinquantenaire de l'indépendance survenue officiellement le 5 juillet 1962, au terme d'une occupation coloniale française de 130 ans, conclue par sept années de guerre meurtrière (1954-1962) ayant fait «un million et demi de martyrs», selon la version algérienne.

En vue de la commémoration de cet événement majeur, les autorités algériennes ont opté pour une approche plutôt «légère» avec un programme de festivités à l'échelle de tout le territoire, mais sans défilé militaire dans la capitale ni autre action politique.

L'emploi du temps du président algérien, Abdelaziz Bouteflika, pour la journée d'aujourd'hui se résume à un déplacement en matinée au carré des martyrs de la Révolution sur les hauteurs d'Alger. Il procédera ensuite à l'inauguration de deux universités à Alger.

Abdelaziz Bouteflika devait également prononcer un discours à la nation télévisé hier soir.

La décision des autorités algériennes de ne pas souligner l'événement avec faste est loin de faire l'unanimité chez les Algériens, plutôt favorables à une célébration grandiose.

«En tant que jeune, je constate que l'État a donné peu d'importance à cette date. Si on compare avec ce qui est en train de se passer en France avec des conférences, des débats, des livres, on dirait que c'est la France qui célèbre son indépendance», a déploré Rachid Farsioui, président de l'association Rassemblement algérien de la jeunesse (RAJ).

«En Algérie, la célébration se limite à des activités folkloriques banales, comme s'il y avait une volonté de la vider de son sens politique et symbolique, a-t-il ajouté. Malheureusement, la jeunesse algérienne ignore son histoire. Si on veut bâtir un pays fort, il faut que les jeunes connaissent l'histoire de leur pays avec ses hauts et ses bas, ses ombres et ses lumières.»

Pas de liberté

Cette polémique sur la façon de souligner l'anniversaire du 5 juillet traduit l'esprit mitigé des Algériens, partagés entre l'orgueil d'une indépendance retrouvée après une longue période coloniale et la frustration face au non-accomplissement des espoirs portés par la révolution.

«On a eu l'indépendance, mais pas la liberté, on n'a pas réussi à construire un État de droit, un État où les libertés citoyennes sont respectées. De ce point de vue, je dirais que le pouvoir, qui est le même depuis 1962, a confisqué cette indépendance», estime l'universitaire Mohamed Saidji.

Rachid Farsioui déplore la marginalisation de la jeunesse en Algérie. «Le pays est aux mains d'une gérontocratie, la jeunesse est exclue des leviers de décision, alors qu'elle présente les deux tiers de la population. Cette jeunesse a perdu ses pères», déplore le président du RAJ.

Le docteur Mohamed el-Korso, professeur d'histoire, préfère retenir «les nombreux acquis» de la société algérienne, qui a «connu un développement économique et social indéniable tout au long de ces 50 ans d'indépendance».

Associated Press



AGENCE FRANCE-PRESSE

En ukrainien ou en russe?

Affrontements et crise à saveur linguistique en Ukraine

ANIA TSOUKANOVA

à Kiev

La police ukrainienne a tiré des gaz lacrymogènes sur des opposants qui manifestaient mercredi à Kiev contre une loi controversée sur la langue russe dans cette ex-république soviétique, poussant le président à convoquer les leaders du Parlement pour régler la crise politique.

Un millier de manifestants, venus à l'appel des partis d'opposition, notamment ceux de l'ex-premier ministre emprisonnée Ioulia Timochenko et du célèbre boxeur Vitali Klitschko, se sont réunis devant un centre d'exposition dans le centre-ville.

Quelque 1300 policiers antiémeute, selon les autorités, ont été déployés autour de ce bâtiment où une grande conférence de presse du chef de l'Etat Viktor Ianoukovitch était prévue dans la matinée.

La police a commencé à repousser les protestataires de l'immeuble et des affrontements ont éclaté. Plusieurs manifestants et policiers ont été blessés et avaient du sang sur le visage.

Les forces de l'ordre ont tiré des gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants, parmi lesquels M. Klitschko.

Face à ce chaos, le président Ianoukovitch a fini par annuler sa conférence de presse et a convoqué les chefs des différents groupes au Parlement pour régler la «crise au Parlement» au lendemain de l'adoption de la loi controversée, a indiqué la présidence.

La loi élargit les droits d'utilisation des langues des minorités, dont le russe au niveau régional, ce qui revient de facto, selon l'opposition, à faire du russe la deuxième langue officielle en Ukraine.

Le président du Parlement, Volodymyr Litvine, a annoncé sa démission dans la matinée, mais celle-ci doit encore être validée par un vote des députés.

Il a affirmé avoir été «dupé» par un vice-prési-

dent du Parlement qui a lancé la procédure de vote en son absence. «J'ai été dupé, l'Ukraine a été dupée», a dit M. Litvine, selon Interfax.

Face à cette situation, le président Ianoukovitch a brandi la menace de «législatives anticipées», alors que les élections parlementaires sont prévues fin octobre.

Ces événements surviennent trois jours après la fin de l'Euro-2012 de football co-organisé par l'Ukraine et perçu dans le pays comme un succès qui a amélioré son image, mise à mal notamment par l'affaire Timochenko.

«Le pays aurait dû profiter des impressions exceptionnelles de millions d'Européens sur l'Ukraine après l'Euro-2012. Mais au lieu de cela, les parlementaires ont malheureusement fait un pas vers la confrontation», a déploré le ministre du Développement économique, Petro Porochenko, cité par Interfax.

L'adoption mardi en deuxième et dernière lecture de la loi sur la langue russe avait provoqué des émeutes entre une quarantaine de députés des deux camps — le Parti des régions, au pouvoir et favorable à la loi, et l'opposition.

Faire du russe la deuxième langue d'Etat était une des promesses électorales du président Ianoukovitch dont le parti est en position délicate, selon des sondages, à l'approche des législatives.

L'Ukraine compte une importante communauté russophone et le statut du russe ne cesse de provoquer des conflits dans cette ex-république soviétique de 46 millions d'habitants, située entre la Russie et l'Union européenne.

«La question de la langue est artificielle [...] on se comprend», peu importe qu'on parle russe ou ukrainien, a pour sa part déclaré à l'AFP M. Klitschko. «Ce n'est qu'une tentative du pouvoir de détourner l'attention des vrais problèmes», a-t-il ajouté.

Agence France-Presse

Le chef des observateurs en Syrie s'en prend à l'inaction internationale

Le chef des observateurs de l'ONU en Syrie, le général Robert Mood, a critiqué sur un ton inhabituel hier la communauté internationale qui ne fait selon lui que palabrer dans des «hôtels de luxe» sans remédier à l'enlèvement du conflit syrien.

Dans une nouvelle tentative de résoudre la crise, des pays occidentaux et arabes et des opposants syriens se réunissent demain à Paris pour tenter d'obtenir le départ du président Bachar al-Assad, en dépit de l'opposition de la Russie qui boycotte cette troisième rencontre des Amis du peuple syrien.

La France et la Grande-Bretagne ont exhorté Moscou à cesser de soutenir «le régime meurtrier» de Bachar al-Assad, soulignant qu'il était «condamné».

La Russie, alliée du régime, a de son côté démenti toute discussion avec Washington concernant l'avenir de M. Assad, à la suite d'informations de presse selon lesquelles les États-Unis tenteraient de convaincre le Kremlin d'accorder l'asile politique au chef d'Etat contesté.

Les beaux hôtels

Exprimant sa déception quant à l'impasse dans le dossier syrien, le général Mood, chef d'une mission d'observateurs aujourd'hui suspendue en raison des violences, s'en est pris aux réunions stériles censées trouver une issue à près de 16 mois de violences, qui ont tué encore 19 personnes hier.

«Il y a beaucoup trop de discussions dans de beaux hôtels, dans d'agréables réunions, alors que l'on agit trop peu pour aller de l'avant et arrêter la violence», a-t-il affirmé à la presse à Damas. Il a toutefois reconnu la difficulté des pourparlers, estimant que la réunion du 30 juin à Genève préconisant un gouvernement de transition était «le meilleur résultat possible en vue d'une issue pacifique pour le peuple syrien».

À Genève, les grandes puissances, dont la Russie, la Turquie et des pays arabes, étaient arrivées à un consensus sur les principes d'une transition en Syrie avant de diverger sur l'interprétation de l'accord. Washington a estimé qu'il ouvrirait la voie à l'ère «post-Assad», tandis que Moscou et Pékin, également alliés de Damas, réaffirmaient qu'il revenait aux Syriens de déterminer leur avenir.

Opposition

À ces divisions, persistantes depuis le début de la révolte en mars 2011, s'ajoutent les divergences de l'opposition, dont les pourparlers au Caire se sont terminés dans une ambiance tendue au point que certains en sont venus aux mains.

Au bout de deux jours de réunions, 200 représentants de 30 mouvements d'opposition sont parvenus à se mettre d'accord sur une transition excluant M. Assad, mais ont laissé percer leurs divergences sur la façon d'y parvenir.

Des participants ont rapporté que des opposants avaient claqué la porte, accusant les autres de monopoliser les décisions.

Demain, la conférence de Paris consistera d'ailleurs à «encourager» l'opposition syrienne à s'unifier et à «accroître la pression sur le régime syrien pour que soit appliqué le plan de Genève» et un cessez-le-feu jamais respecté, selon une source diplomatique occidentale.

Sur le terrain, les combats entre rebelles et armée faisaient rage mercredi, notamment à proximité d'une branche des renseignements aériens, l'un des organes les plus redoutés du régime, près de la capitale, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme.

Par ailleurs, les corps des deux pilotes de l'avion de combat turc abattu le 22 juin par la défense syrienne ont été retrouvés en mer, selon l'armée turque.

Agence France-Presse

Second dépouillement des votes au Mexique

Mexico — L'autorité électorale mexicaine a annoncé hier qu'elle recompterait les bulletins de vote glissés dans 54,5 % des urnes à l'élection présidentielle de dimanche, dont les résultats préliminaires donnant la victoire au candidat du PRI Enrique Peña Nieto sont contestés par la gauche.

Mardi, l'équipe de campagne du candidat de la coalition de gauche, Andres Manuel Lopez Obrador, avait demandé le second dépouillement de l'ensemble des bulletins, estimant que des fraudes avaient entaché le scrutin.

Hier, le résultat provisoire de l'élection présidentielle accordait un total de 38,15% des suffrages exprimés à M. Peña Nieto contre 31,64% à M. Lopez Obrador, soit un écart d'environ trois millions de voix.

Agence France-Presse

ÉDITORIAL

LA TORTURE EN SYRIE

La nation sacrifiée

Dans le rapport qu'il a consacré à la torture en Syrie, l'organisme Human Rights Watch (HRW) emploie un terme qui en dit très long sur l'étendue de cette plaie: un archipel. De quoi? De centres qui saignent dans tous les coins et recoins du pays les opposants ou supposés tels. L'inventaire de HRW a été publié, c'est à noter, au lendemain d'un sommet qui résume à lui seul le fiasco diplomatique dont les droits de la personne font les frais.



Au terme de 200 entretiens effectués avec autant de personnes, HRW a été en mesure d'établir l'éventail des sévices infligés, de préciser la géographie des lieux concernés et même d'indiquer l'identité respective des 27 chefs des centres en question. Le tout accompagné notamment du commentaire suivant: «*Les services de renseignement dirigent un archipel de centres de torture disséminés dans tout le pays. En publiant le nom des emplacements, en décrivant les méthodes de torture et en identifiant les responsables nous avertissons les personnes responsables des actes qu'elles auront à répondre de ces horribles crimes.*» De cette politique d'État qui n'est rien de moins qu'un crime contre l'humanité.



SERGE TRUFFAUT

À ce propos, HRW déploie tout au long du travail accompli une insistance logeant à l'enseigne du juridique. La raison ou la justification de celle-ci est toute simple à expliquer: la Syrie n'a jamais ratifié le traité de Rome qui a donné naissance à la Cour pénale internationale (CPI). De fait, pour traduire devant les tribunaux les tortionnaires, il faudrait que le Conseil de sécurité de l'ONU adopte une résolution commandant une exposition du cas syrien devant la CPI.

Jusqu'à présent, la Chine et surtout la Russie se sont appliquées à tuer dans l'œuf tous les efforts poursuivis par le Conseil de sécurité en la matière. À ce propos, sous la plume d'Ole Solvang, la principale rédactrice du rapport, on peut lire que «*la portée et le degré d'inhumanité dont ce réseau de centres de torture fait preuve sont tout simplement atroces. La Russie ne devrait pas tendre une main protectrice en direction des personnes qui sont responsables de telles atrocités.*»

Tendre une main protectrice au bénéfice de Bachar al-Assad et sa clique, mais aussi à son propre bénéfice, la Russie l'a fait tout au long du sommet voulu, organisé à Genève par l'émissaire spécial de l'ONU et de la Ligue arabe, Kofi Annan. Le document composé au terme des négociations par le Groupe d'action, ainsi qu'il se nomme, consacre la victoire de la Russie à tous égards. À tel point qu'il dépasse en fait l'entendement.

En effet, il est proposé qu'un gouvernement provisoire exerçant, c'est à retenir, tous les pouvoirs exécutifs soit mis sur pied. Celui-ci pourrait rassembler des membres du gouvernement actuellement en place à Damas et des personnalités qui combattent Assad depuis maintenant 15 mois. Le choix des personnes se ferait, tenez-vous bien, sur la base «*du consentement mutuel.*» Ce n'est pas tout.

Les Occidentaux ont consenti un énorme abandon. Jusqu'à la fin de la semaine dernière, ils exigeaient que toute réorganisation du pouvoir en Syrie ait pour préalable le départ d'Assad. Tout récemment, ils avaient même suggéré que la Russie l'accueille jusqu'à ce qu'ils fassent l'impasse là-dessus. Quoi d'autre? Aucun calendrier du changement politique n'a été fixé. Quant à l'embargo sur les livraisons d'armes, toutes russes d'origine, il a disparu lui aussi du radar des négociateurs.

Cette victoire, d'ailleurs écrasante, du Kremlin est attribuable essentiellement au chapelet de craintes qui habitent habituellement Barack Obama. À moins de cinq mois des élections présidentielles, Obama veut tout faire pour éviter un autre engagement militaire dans le monde arabe. En outre, il veut tout faire pour éviter un désaccord avec la Russie dont il espère une certaine bienveillance, si l'on peut dire, sur un autre dossier: l'Iran. En un mot, la Syrie a été sacrifiée sur l'autel de la *realpolitik*.

ANDRÉ PATRY

Homme d'influence

L'homme fuyait les caméras. Il croyait pouvoir être plus utile derrière les rideaux à faire naître des idées et à leur donner forme, quitte à ce que d'autres en tirent le mérite. Voilà qui était André Patry, décédé plus tôt cette semaine à l'âge de 90 ans et qui, inlassablement, aura tenté toute sa vie durant de façonner la personnalité internationale du Québec.

Grand technocrate, André Patry était plus que cela. Le rôle qui lui convenait était celui de conseiller et, à ce titre, d'éveilleur des esprits, ce qu'il a fait auprès d'étudiants en droit, de hauts fonctionnaires, de ministres et de premiers ministres (toutes couleurs confondues), de gens d'affaires, de journalistes aussi. Sa curiosité jamais assouvie pour les questions internationales et son réseau étendu de contacts dans le monde diplomatique en faisaient un homme informé, toujours prêt à partager ses connaissances avec quiconque souhaitait conduire le Québec au-delà de ses frontières, constitutionnelles ou autres.

Le Québec lui est redevable de la doctrine Gérin-Lajoie, affirmée dans un discours prononcé par le ministre Paul Gérin-Lajoie en 1965, suivant laquelle les compétences constitutionnelles du Québec se prolongent sur la scène internationale où il peut dès lors agir sans le regard du gouvernement canadien. André Patry, qui a pensé et rédigé ces discours, croyait que le Québec pouvait et devait être souverain dans le domaine de ses compétences en dépit de ce que laissait croire une lecture stricte des textes constitutionnels. Ce qui fut une des grandes avancées de la Révolution tranquille aura été le fruit d'imagination et de volonté qui, disait-il, suffisaient à ouvrir de nouvelles frontières.

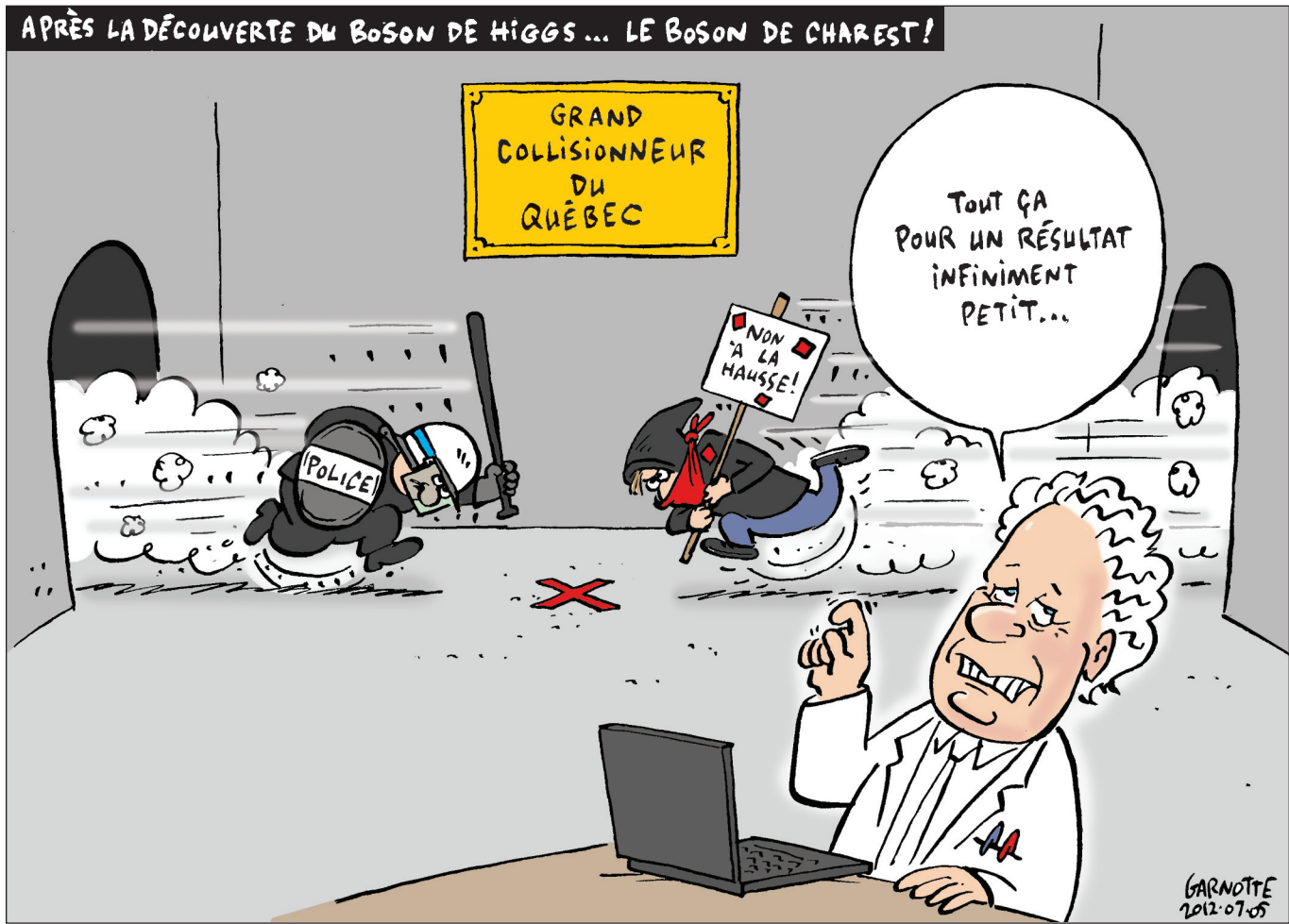
André Patry fut l'un des principaux artisans de l'affermissement des relations franco-québécoises. Il n'a jamais cessé de s'en préoccuper et de s'en inquiéter, surtout ces dernières années. Au-delà de la France, c'est le monde entier qui l'intéressait. Il n'hésita jamais à mettre le pied dans des univers peu fréquentés. Dès les années 1970, il s'est ainsi intéressé au monde arabe, convainquant le premier ministre Robert Bourassa de s'y tourner, à son dépit beaucoup trop timidement à l'occasion d'une tournée qui eut peu de lendemains. Plus récemment, c'est vers l'Amérique latine qu'il souhaitait que le Québec se tourne.

La discrétion dans laquelle aimait se réfugier André Patry n'aura eu d'égalé que l'influence qu'il a exercée sur le cours de la société québécoise. Il aimerait qu'on lui dise aujourd'hui qu'il a bien mérité la reconnaissance de la patrie.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Apprendre à nager: une nécessité au Québec

Plus de noyades que l'année passée au Québec à pareille date. Chaque fois que j'apprends un décès d'un jeune, je me demande pourquoi celui-ci ne savait pas nager. En Australie, les jeunes doivent obligatoirement apprendre à nager dans leurs cours d'éducation physique. Ces citoyens de l'Océanie sont entourés d'océans. Mais nous, au Québec, sommes entourés de piscines, de lacs et de rivières. Je crois que la ministre, avec l'idée de mettre au programme dès la 3^e année du primaire des cours de natation, fait un bon pas vers la prévention sur nos eaux, si belles mais si dangereuses. Bon été à tous et à toutes.

Charles Côté, Ph. D

Professeur au Département des sciences de la santé de l'UQAT
Le 4 juillet 2012

Comparaisons boiteuses

J'ai toujours manifesté beaucoup de prudence par rapport à l'utilisation des comparaisons pour justifier un point de vue personnel. En effet, les situations étant rarement complètement identiques, nous risquons de tomber dans le piège de la critique et de provoquer un conflit argumentaire abusif. À titre d'exemple d'actualité, plusieurs commentaires ont fait état ces derniers mois d'une tendance à vouloir comparer les étudiants «*qui se plaignent le ventre plein*» aux travailleurs «*qui gagnent leur vie à coups d'efforts laborieux*». De telles réactions provoquent à mon sens une polarisation dangereuse qui consiste à cataloguer les groupes sociaux en «*bons*» et en «*méchants*», élimi-

nant de la sorte tout sens de la nuance au détriment de comparaisons boiteuses.

À mon avis, il est faux de prétendre que ces deux «*adversaires*» se retrouvent dans la même «*arène*» puisque leur «*combat*» ne relève pas du tout des mêmes champs d'activités... les travailleurs, œuvrant sur le marché du travail, les étudiants, en route vers le marché du travail.

En conséquence, nous devrions, comme société, adopter des mesures d'appui autant aux travailleurs dans l'exercice de leurs fonctions qu'aux étudiants dans l'accessibilité aux études supérieures.

Henri Marineau

Québec, le 4 juillet 2012

Des noms

Devant chez moi, il y a trois nids-de-poule devenus, au fil des mois, comme des copains. On parle ensemble soir et matin, on se contourne, on se saute pardessus et on se tombe dedans quand même par moments. Je leur ai donné des noms: Pierre, Paul et Jean. Trois apôtres de la douleur. Pierre a tendance à dire: je suis un nid-de-poule et sur ce nid-de-poule on bâtira ma ville! Paul, lui, est plus timide, on lui a tellement roulé dessus comme nid-de-poule, sans personne jamais pour se soucier de lui, qu'il a développé un drôle de syndrome, celui de la crevaisson. Au croisement de sa vie, il se dégonfle chaque fois que quelqu'un tente de le traverser.

Et puis, il y a Jean, Jean le sans-abri, le rejeté, celui qui est toujours dans le chemin, celui que tout le monde évite, qu'on passe à côté de lui sans regarder. Pauvre Jean. Alors tout ça pour dire qu'il est bon de nommer les choses, comme ça elles sont plus faciles à apprivoiser. Pourquoi le

Plan Nord? Parce qu'on a perdu le Nord et qu'on le cherche probablement. La commission Charbonneau? Du nom de la juge qui fait ses commissions chez Costrop. Le futur pont Maurice-Richard? Parce qu'il sera fait en forme de filet de hockey probablement et que ça passe mieux que Jacques Plante qui n'aurait plus eu droit de porter son masque, et que le verbe «*planter*» fait penser au viaduc du Souvenir et à ce qui risque d'arriver au pont Champlain si ça continue comme ça. Non, c'est bon de nommer les choses par leur nom. Ça aide à comprendre. Oui, on veut des noms!

Alain Petel

Le 4 juillet 2012

Francophonie paradoxale

Pour une énième fois, le Forum mondial de la langue française a permis d'entendre la francophonie se livrer unanimement à de touchants et vibrants appels à la diversité des langues et des cultures au nom de la sauvegarde du français et à dénoncer, ce faisant, le tout-à-l'anglais. Mais ô, paradoxe des paradoxes, sur le site officiel du Forum, seules l'anglais et l'espagnol sont gage de diversité.

Tant qu'à traduire, si tant est que cela soit utile dans un forum s'adressant à des francophones, pourquoi ne pas l'avoir fait au moins aussi en portugais, en arabe, en allemand, en italien, en mandarin, en russe et en hindi? J'aimerais savoir si le forum a l'intention de proposer une nouvelle définition de la «*diversité*» linguistique, à savoir: l'anglais et l'espagnol, point. Merci de me répondre en français seulement: ce sera amplement suffisant!

Jean-François Vallée

Saint-Philippe-de-Néri, le 3 juillet 2012

L I B R E O P I N I O N

Pourquoi le PQ ne parvient pas à s'imposer

SERGE LEBLOND

Montréal

Madame Pauline Marois, il y a plus de cinq ans que vous dirigez le Parti québécois, un parti qui a profondément marqué le Québec. Depuis cinq ans, le PQ ne parvient pas à s'imposer face à son adversaire libéral et vous y êtes pour beaucoup. Est-il normal que dans les sondages, vous soyez à égalité avec le Parti libéral de Jean Charest, un parti aussi populaire et qui est là depuis 10 ans? Ma réponse est non, et si le PQ ne parvient pas à se démarquer des libéraux, à mes yeux vous êtes la principale responsable.

Vous ne parvenez pas à incarner un leadership crédible auprès d'une grande partie des électeurs mécontents qui veulent du changement. Vos interventions tombent souvent à plat quand elles ne sonnent pas creux. Vous allez me dire que Jean Charest n'est pas mieux et je vous donne raison, mais on s'attend à mieux de la part de celle qui est censée incarner le vrai changement au Québec et à terme, le changement de statut politique.

Vous ne savez pas toucher la fibre natio-

naliste d'une grande partie des Québécois, moi y compris. Vous ne savez pas rallier une grande partie des électeurs mécontents qui veulent du changement et dans vos propres rangs, vous ne savez pas mobiliser un grand nombre de militants qui n'attendent que cela, se mobiliser pour vous et pour le Québec.

Vous ne nous donnez même pas le goût de nous mobiliser pour vous et pour le Québec. J'en suis venu à croire qu'il vous manque des qualités essentielles pour être chef, surtout une sorte d'instinct, que même Jean Charest, qui n'est pas un grand leader à mes yeux, semble posséder plus que vous. La situation du Québec est dans un état de très grande urgence, surtout en ce qui concerne la langue et, cela, même si beaucoup de Québécois semblent dormir au gaz à ce sujet en ce moment.

Un chef compétent devrait être capable d'éveiller la population aux dangers qui nous menacent et nous montrer la voie à suivre pour nous en sortir. Jusqu'à maintenant, vous avez été incapable de jouer ce rôle. J'ai souvent l'impression qu'il n'y a presque pas de chef au PQ et je me sens

souvent comme un orphelin par rapport à ce parti dirigé par vous.

C'est pourquoi je vous demande humblement de quitter votre poste avant le déclenchement des prochaines élections, si l'avenir du Québec est plus important pour vous que votre ambition personnelle. Mais j'ai bien peur que vous vous entétiez et que vous refusiez de reconnaître votre grande incompetence en tant que chef et que vous meniez le Québec à une autre grande défaite historique.

Jusqu'à maintenant, vous avez été incapable de combattre de façon efficace ceux qui veulent notre amoindrissement en tant que nation, soit qu'il vous manque la force ou l'instinct ou les deux. Pour que nous ne disparaissions pas en tant que peuple francophone, je vous en conjure, Madame Marois, partez avant qu'il ne soit trop tard, pour que quelqu'un de plus compétent reprenne le flambeau.

Vous savez, Madame Marois, il n'y a rien d'humiliant à reconnaître ses limites quand on n'a tout simplement pas les compétences pour assumer certaines fonctions. Il serait bien pire de s'entêter et de mener le parti et le Québec à un désastre.

LA RÉPLIQUE — POLITIQUE

Le malentendu

XAVIER DOLAN

Cinéaste

Cher Éric Duhaime, Ce n'était qu'une question de temps, je suppose, avant que le vent tourne et que mon plus récent crachas me retombe au visage. Quand j'ai écrit «*Faux coup d'cochon*», mon texte paru jeudi dernier dans *Le Devoir*, j'ai longuement hésité à conclure avec la phrase qui semble avoir soulevé votre ire: «*Réélire ce gouvernement* [le PLQ], *n'est-ce pas confirmer notre imbécillité consentante?* »

Dubitatif quant à la lecture qu'en feraient les gens, je n'ai fait ni une ni deux et composé le numéro de ma mère; elle examine studieusement mes comportements médiatiques et mes poses sur les photos qu'elle recueille dans de grands *scrapbooks* pour y déceler les symptômes incurables d'une prétention qui l'obsède depuis toujours. Mépriser son public étant une erreur de jeunesse assez répandue, elle s'est tout de suite insurgée, comme vous, contre cette dernière phrase. Nous en avons pourtant parlé et trente secondes plus tard, j'avais le feu vert maternel.

Quand j'ai lu votre lettre, j'ai tout de suite pensé à elle. A ma famille. Je me suis demandé ce qu'ils en avaient pensé, et ai songé, non sans douleur, qu'ils en approuveraient peut-être l'ensemble — la partie rationnelle. J'ai su aussi que vous ravieriez mes détracteurs les plus romantiques, qui ont sans doute vu dans votre texte une sorte d'héroïsme pulvérisant mon ego. Vos abonnés sur Twitter, d'ailleurs, vous congratulent largement sur cette leçon de vie administrée avec dextérité, et non l'écriture, je vous cite, fut pour vous une «*véritable thérapie*»...

Mais puisqu'il faut admettre qu'elle était destinée à plusieurs interprétations, j'aimerais partager avec vous le véritable sens de ma phrase et de «*l'imbécillité*» qu'elle évoque.

Le Québec intelligent

Bien sûr que je ne traite pas les Québécois d'imbéciles. Bien sûr que ce genre de sortie est un suicide public que je ne cautionnerais jamais. Bien sûr que je respecte l'opinion de ceux qui pensent différemment, et bien sûr que je respecte le libéralisme et ses partisans. Mais l'énoncé «*Réélire ce gouvernement, n'est-ce pas confirmer notre imbécillité consentante?* » appelle à la stupidité d'un geste éventuel et non à celle d'une société, dans laquelle je m'inclus du reste à travers le déterminant «*notre*».

Si je parle d'imbécillité, c'est que je crois le Québec intelligent. Je le crois capable de reconnaître l'incompétence d'un gouvernement, son évidente corruption — quoique cela ne lui soit pas exclusif, j'en conviens —, ses ravages écologiques et l'échec du système démocratique qu'il symbolise. En ce sens, le mépris que dis-

LE DÉCLENCHEUR
Des limites à tout !

«*Jeudi dernier, tu [es sorti] de ta zone de confort pour t'égarer dans le monde politique. Tu [as signé] une lettre d'opinion dans Le Devoir afin d'attaquer la plus récente publicité libérale qui montre Pauline Marois en train de taper des couvercles de chaudron. Que tu appuies le Parti québécois, les carrés rouges et les casseroles, ça passe. Que tu descendes dans l'arène politique pour tenter d'utiliser ta notoriété d'artiste au profit d'intérêts ultrapartisans, passe encore. Que tu traites cependant les citoyens qui votent différemment de toi d'imbéciles, là, il y a des maudites limites.*»
Éric Duhaime, *Lettre à Xavier Dolan*, 1^{er} juillet 2012, Blogue du *Journal de Québec*.

tille ma phrase de dix mots est dérisoire par rapport au mépris que le gouvernement présente à la nation depuis maintenant neuf ans, nous prenant, oui, pour des imbéciles, et heureux. C'est ce que j'ai tenté d'exprimer à travers mon texte, par lequel je me suis «*égaré dans le monde politique*», pour relever vos mots.

Artiste et rien d'autre ?

Aussi, écrivez-vous plus tard, «*[...] parce que je suis aussi ignare en matière de cinéma que tu peux l'être en matière de politique, je ne te rendrai pas la monnaie de ta pièce et ne m'improviserai pas critique de Laurence Anyways* ». J'entends donc qu'à la lumière de mes interventions récentes, vous faites éclater au grand jour mon analphabétisme politique, et me reléguez dans ma cour d'artiste avec mes jouets de cinéma. Je respecte votre constat, mais m'interroge sur le monopole philosophique qu'il implique.

Dans la démocratie que vous me taxez de bafouer par mes propos, le commentaire politique n'est pas exclusif à l'intelligentsia du *Journal de Québec*, bien que personne, moi le premier, ne remette en question votre autorité intellectuelle ou votre expérience, qui vous prédisposent sans doute à davantage de crédibilité que moi.

Mais là où le talent est requis en art pour briller — supposément —, le seul critère de validité d'une opinion politique, surtout quand elle est sommaire comme celle que j'ai exprimée dans mon billet du *Devoir*, n'est selon moi qu'une tête sur les épaules, et dans laquelle est gravée la conviction que la démocratie appartient à tout le monde.

Pour en finir avec la culture

Par ailleurs, je dois vous remercier pour les quelques compliments dont vous avez gentiment entrelardé votre diatribe. Je ne sais s'ils étaient sincères ou relevaient d'une velléité de

nuances, mais je vous en suis reconnaissant quoi qu'il en soit. Je m'étonne cependant que vous me félicitez d'assumer ma déception par rapport au catalogue du Certain regard, un comportement promu comme hautain et tragique, et que vous trouviez mon «*égocentrisme*» et mon «*ton décomplexé*» des sortes de vices excentriques et plaisants.

Je suis flatté, mais vous trouve ici sujet à des conclusions plus psychologiques que celle que vous avez tirée de mon slogan sur «*l'imbécillité consentante*». S'agit-il d'un hasard ou d'une sensibilité sélective? Allez savoir.

Mais pour conclure sur votre intitulé «*CHER DU TICKET*», où vous dites analyser des «*politiques publiques*» et «*programmes gouvernementaux*», vous calculez les subsides de SODEC et de Téléfilm Canada reçus pour la production de *Laurence Anyways*, et prétendez arriver «*au chiffre de 400 \$ par spectateur*». Je comprends mal cette dernière phrase. D'abord, l'équation qui vous conduit à ce calcul me paraît douteuse de par l'absence de sa mathématique, mais surtout par l'absurdité profonde de son résultat. Aussi, calculez-vous le montant par habitant ou par spectateur étant allé voir le film?

Peu importe; partons du principe que *Laurence Anyways* est un film financé à 100% par le contribuable de toute façon. Voici — et je ne prétends pas être économiste, peut-être que je me fourvoie — mon analyse personnelle: le revenu disponible par habitant au Québec est, en date du 15 décembre 2011, de 26642\$ selon l'Institut de la statistique du Québec. Or, tenant pour acquis que le taux d'imposition de Revenu Québec est de 16% pour la tranche de salariés gagnant moins de 39000\$ par année, et celui de l'Agence du revenu du Canada de 15% pour une tranche salariale approximativement parente, nous obtenons un taux d'imposition de 31%.

Des calculs assez élémentaires révèlent donc que cette tranche aurait envoyé entre 8000\$ et 11000\$ à l'impôt. Les investissements fédéraux et provinciaux en culture sont respectivement de 0,43% et 0,77% dans les portefeuilles de l'année en cours, ce qui correspond à des sommes de 1,2 milliard de dollars et 564,6 millions de dollars, pour un total de 1,764 milliard de dollars.

Dans le cas le plus élevé d'imposition pour le Québécois moyen (11000\$ envoyés à l'État), 132\$ auraient donc été redistribués à Patri-moine Canada (arts et industries culturelles, sports, etc.) et au ministère de la Culture et de la Condition féminine.

Or, le budget de *Laurence Anyways* est de 9,43 millions de dollars, et 4,8 millions de dollars ont été attribués, sur cette somme, par SODEC et Téléfilm. 4,8 millions représentent 0,27% du portefeuille culturel fédéral et provincial combiné (1,764 milliard), et 0,27% de 132\$ donne, à casquer pour mon 3^e long-métrage, 35 sous par habitant...

Mauvais calcul ou désinformation ?

Vous arrivez à 400\$ par je ne sais quelle démarche, M. Duhaime (même la totalité de

mon budget divisé par le nombre total de spectateurs (38000 environ) ne donne encore que 250\$ par spectateur), tenant pour acquis que le succès d'un film ne se mesure qu'à son box-office interne immédiat, et non à sa carrière en DVD, sur les écrans français, américains, canadiens et sur ceux des 30 pays où il a été acheté, et sur lesquels nous percevrons des recettes qui seront bien entendu perçues à leur tour par l'État qui ne fait aucun don, mais bien des investissements dont il récupère, au prorata, les bénéfices.

Pour un journaliste qui analyse les politiques publiques et les programmes gouvernementaux, soit votre calculatrice délire, soit vous désinformez votre lectorat. Vous omettez de l'instruire de ces informations-clés et lui offrez en pâture des données imaginaires qu'il est indu de lui soumettre comme il est indu de mettre dans ma bouche des mots dénudés de contexte, travestis par une analyse démagogique qui stagne au rez-de-chaussée de l'intelligence, alors que des gens boiront vos paroles et écriront ensuite sur les réseaux sociaux que maintenant que je les traite d'imbéciles, ils veulent se faire rembourser leur 400\$.

Et le pire dans tout ça, nous le savons bien, c'est que 35 cents pour mon film ou 132 piastres pour la culture est encore trop d'argent pour ces contestataires, qui considèrent que l'art ne devrait pas être financé par l'État. L'idée de payer des artistes qui représentent souvent l'anticapitalisme, le nationalisme et la gauche-caviar leur est sans doute profondément insupportable.

Investir pour rayonner

Mais la réalité, peut-être en conviendrez-vous, c'est qu'en dehors de nos frontières, ce sont Félix Leclerc, Émile Nelligan, Robert Charlebois, Michel Tremblay, Serge Denoncourt, Robert Lepage, Denis Villeneuve, Philippe Falardeau, Denys Arcand, Réjean Ducharme, le Cirque du Soleil, Céline Dion, Cœur de pirate, Pierre Lapointe, Ariane Moffatt et Arcade Fire, pour ne nommer que ceux-là, qui font en sorte que le Québec est ce qu'il est, qu'on le visite, qu'on en parle et qu'il existe dans l'imaginaire mondial. Sans la culture, nous ferions piètre figure, et trop peu de gens réalisent que l'investissement est mineur au prix de la réputation qu'il engendre.

Alors oui, je me suis permis de poser une question qui semble avoir été mal interprétée, et qui a peut-être insulté des gens. «*Ces temps difficiles malmènent nos consciences, et le monde file un mauvais coton*», comme versifiait Miron. Et dans ces moments d'incertitude, des prises de bec lassantes font jaser comme sont dardés des mots provocateurs dont on s'offense instinctivement. Mais il faut aimer un peuple et son identité davantage qu'on les méprise, je pense, pour les critiquer dans l'unique intention de sensibiliser ses gens à leur pire destin. Je ne nous souhaite au fond que le meilleur pour la suite du monde.

Bien à vous.

FORUM MONDIAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

Spectateurs de notre régression

FERNAND DAOUST

Ancien secrétaire général (1969-1991) et président (1991-1993) de la Fédération des travailleurs du Québec

Nous publions des extraits d'une allocution prononcée ce lundi à Québec dans le cadre du Forum mondial de la langue française.

Je [voudrais] faire quelques propositions qui me paraissent minimales, si nous avons à cœur de renverser la situation [concernant l'usage du français dans le milieu du travail]; ce sont, selon moi, les revendications que nous devons formuler et défendre avec énergie.

35 ans après l'adoption de la Charte de la langue française, on doit faire une étude approfondie et un bilan de son application dans les milieux de travail. L'établissement de cet état des lieux permettra de prendre en compte les nouvelles réalités structurelles et organisationnelles des entreprises; on pourra mieux cibler les gestes à poser pour contrer le laisser-faire et le fatalisme qui favorise l'anglicisation de ces lieux.

La Charte de la langue française, comme garante de notre identité culturelle, doit devenir un texte fondamental; son application ne doit plus relever de la responsabilité d'un ministre, mais de l'Assemblée nationale. Les responsables des organismes encadrant l'application de la Charte devraient être nommés par l'ensemble des députés.

On doit, de toute urgence, financer substantiellement et donner des moyens d'intervention significatifs aux organismes et mécanismes de surveillance de l'application de la Charte.

D'autres mesures

Le français langue de travail doit aussi être réaffirmé comme droit de tous les travailleurs et

travailleuses du Québec; les comités de francisation doivent être créés non seulement dans les entreprises comptant plus de 100 salariés, mais aussi dans celles en embauchant plus de 50.

Les entreprises de 10 à 49 salariés doivent être tenues de se doter d'un programme de francisation.

Une campagne intensive et soutenue de publicité auprès des groupes cibles que sont les jeunes (dans le milieu scolaire entre autres) doit être lancée dans le monde du travail et les associations culturelles sur les objectifs de la Charte de la langue française et de ses principales dispositions. [...]

Un appui financier substantiel doit être apporté aux divers groupes qui militent pour la cause du français au Québec, notamment l'Association pour le soutien et l'utilisation de la langue française (ASULF), le Mouvement impératif français, le Mouvement Montréal français.

Il est impératif de privilégier l'enseignement de notre histoire nationale.

Les politiques d'immigration doivent favoriser nettement la venue d'une majorité de personnes maîtrisant déjà le français; les mesures d'intégration et d'apprentissage de la langue nationale doivent être considérablement renforcées.

Engourdis, les Québécois ?

Une majorité de Québécois et Québécoises sont agacés, frustrés et humiliés. Mais nous vivons notre mal chacun de notre côté, chacun pour soi. Il me semble qu'un certain engourdissement nous transforme peu à peu en spectateurs de notre régression. Plutôt que d'entendre monter la colère ou la révolte, nous voyons notre propre léthargie se muter en fatalisme.

Je ne peux accepter cet état de capitulation silencieuse. Je souhaite de tout cœur que soient alertées toutes les forces vives du Qué-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

«Il faut sonner le rappel des troupes, remobiliser, réanimer des coalitions larges, développer à nouveau ces rapports de force qui ont engendré le changement au Québec.» – Fernand Daoust

bec et que nous nous attelions à cette tâche collective essentielle. Nous devons nous lever et parler haut et fort pour réaffirmer nos droits. Dans chacun de nos milieux, il faut sonner le rappel des troupes, remobiliser, réanimer des coalitions larges, développer à nouveau ces rap-

ports de force qui ont engendré le changement au Québec.

Je sais, quant à moi, parce que tout son passé en témoigne, que le mouvement syndical, et la FTQ au premier chef, ne se déroberont pas. Ils seront, comme toujours, au front. [...]

ACTUALITÉS

ALGÉRIE

SUITE DE LA PAGE 1

Chouinard, cinéaste et professeur de cinéma à l'Ecole des médias de l'UQAM.

Pourtant, à l'époque, Raymond Lévesque n'était pas seul à parler d'Algérie au Québec. Comme le signale Louis Fournier, journaliste, historien, auteur d'un livre sur le Front de libération du Québec (*FLQ, histoire d'un mouvement clandestin*), «*on s'est intéressé à tous les mouvements d'émancipation, que ce soit le Vietnam ou la lutte des Noirs aux États-Unis. Mais l'Algérie, on s'en sentait plus proches à cause de la langue française*».

Un autre Lévesque, René, qui fondera plus tard le Parti québécois, est alors journaliste. Il anime *Point de mire*, une émission d'information politiquement engagée, à la télévision de Radio-Canada. Le décor: une carte géographique, qui indique aux Québécois où se trouve la contrée lointaine. René Lévesque consacre son émission du 10 février 1957 au conflit qui déchire l'Algérie. Il définit ce qu'est une «*colonie d'implantation*» et fait le parallèle avec le Québec. «*La colonie d'implantation, c'est un peu ce qu'était la Nouvelle-France, c'est-à-dire celle où on envoie des citoyens, les fils du pays, s'installer*.» Il explique les enjeux de la colonisation et ses implications humaines. Surtout, il explique que bien des colons français sont en Algérie pour des raisons autres qu'économiques. «*Ceux-là, ils ont une seule supériorité dans la vie, comme les petits Blancs dans le sud des États-Unis: c'est d'être quand même, malgré leur malheur, supérieurs aux musulmans et aux Arabes*». Pour eux, explique Lévesque, «*l'idée d'égalité [entre Français et Algériens] serait de leur enlever la seule supériorité qui leur reste*».

Lectures révolutionnaires

Ces définitions lucides ne sont pas le fruit d'une inspiration soudaine, mais certainement tirées des lectures des intellectuels québécois de cette époque. «*Il y avait une fraction du mouvement indépendantiste qui se sentait des affinités avec ce mouvement de décolonisation. Les livres de Jacques Berque ou d'Albert Memmi [deux auteurs français nés au Maghreb] étaient importants pour nous*», précise encore l'auteur Louis Fournier.

Comble de l'audace, à la fin de son émission, René Lévesque diffuse des images de la guerre filmées du côté du FLN algérien. Une première pour une télévision occidentale. La France lui interdira dès lors d'aller enquêter sur le terrain en Algérie. Pour son émission d'octobre 1957, il fera des reportages de la France pour parler «*des événements*».

La guerre d'Algérie est également présente chez nombre d'intellectuels de gauche au Québec à partir de 1958: l'événement est pour eux passé de l'intérêt à l'inspiration. André Laurendeau, dans ses éditoriaux publiés dans *Le Devoir*, réclame avec insistance l'autodétermination pour l'Algérie. Dans les publications plus à gauche, comme *La Revue socialiste* ou *Cité libre*, on est foncièrement favorable au FLN, tout en différenciant souveraineté du Québec et indépendance de l'Algérie.

Pourtant, Jacques Ferron, écrivain aux multiples facettes, assimilait déjà les aspirations québécoises à une lutte anticoloniale. Il écrivait que «*la guerre d'Algérie est survenue au point nommé*» parce qu'elle permettait aux militants de gauche, foncièrement souverainistes et favorables à la lutte des Algériens, de montrer qu'ils n'étaient pas «*racistes, impérialistes et pantins*».

Mais comment s'est caractérisée l'influence de cette guerre sur le mouvement souverainiste au Québec? Pour Marion Camarasa, historienne et spécialiste de l'émigration des Algériens au Canada, «*la guerre d'Algérie a permis à l'histoire québécoise de se détacher un peu de la référence française*». Mieux, en prenant la leçon de la guerre d'indépendance en Algérie, le mouvement souverainiste s'est agrippé à une revendication politique qui exclut tout recours à la violence. «*Les gens ont bien vu que ce n'est pas en posant des bombes qu'on allait obtenir notre indépendance, mais que c'était par un mouvement démocratique et par des élections*», précise Louis Fournier.

Qu'est-il resté de cette passion révolutionnaire après l'indépendance de l'Algérie? Des liens, des amitiés peut-être. Comme celles de Gilles Pruneau, militant du Front de libération du Québec, qui s'exile à Alger en 1963. Après la Crise d'octobre, le FLQ caresse le projet d'une délégation dans cette ville. Un projet qui se concrétisera effectivement, toujours selon Louis Fournier, à la fin de 1970.

Aujourd'hui, le souvenir de cette effervescence révolutionnaire s'est estompé. Mais pour Marion Camarasa, il demeure vivace «*auprès des Québécois ayant été acteurs de la Révolution tranquille, des militants du PQ par exemple*». De cette Algérie révolutionnaire, outre son histoire récente et violente, ne subsiste plus au Québec aujourd'hui que l'immigration dite économique et son lot de problèmes d'intégration. Les deux films récents qui ont marqué le cinéma québécois, *Ange de Goudron* en 2001 de Denis Chouinard et *Monsieur Lazhar* de Philippe Falardeau, ont mis en lumière cette présence algérienne en terre québécoise. Mais du lien historique, il n'a plus été question. Pourtant, rappeler cet épisode «*permettrait certainement une valorisation de la société algérienne en tant que société qui a contribué intellectuellement à l'histoire québécoise. Un autre regard serait ainsi permis sur cette immigration algérienne au Québec, qui a beaucoup pâti des préjugés liés à la conjoncture internationale*», conclut Camarasa.

Collaboration spéciale
Le Devoir

DIAMANT

SUITE DE LA PAGE 1

de développement régional». Dans le cas de la route, l'État québécois paie 87 % de la facture, soit 287 millions d'une ardoise de 331 millions. L'entreprise doit déboursier un total de 44 millions sur une période de 10 ans.

La minière a finalement fait savoir hier que son projet minier serait peu rentable si elle devait payer toute la ligne. Selon les données officielles, son gisement contiendrait des «*réserves probables*» de 18 millions de carats. Plusieurs millions de carats pourraient s'ajouter à ces réserves. La valeur moyenne est de 180\$ par carat, ce qui en fait un gisement «*de classe mondiale*» dont la valeur brute atteindrait plusieurs milliards de dollars. Et pour le moment, aucune pierre précieuse ne sera transformée au Québec.

Les premiers diamants québécois seront exploités grâce à une centrale au diesel qui consommera des millions de litres de ce carburant fossile chaque année. Cela alourdira donc le bilan de gaz à effet de serre du Québec. Mais la minière a aussi indiqué que si le projet s'avérait plus important, elle pourrait revoir sa décision et se brancher au réseau d'Hydro.

Aux minières de payer

Pour le ministre des Ressources naturelles, Clément Gignac, le cas de Stornoway est la preuve tangible que le gouvernement Charest n'entend pas «*subventionner*» les entreprises minières pour qu'elles viennent exploiter les ressources non renouvelables du Nord. «*C'est la démonstration du fait qu'il peut bien y avoir des lobbyistes qui s'inscrivent, ce ne sont pas les lobbyistes qui décident. C'est le gouvernement du Québec. Et nous, on dit que le Plan Nord doit être profitable pour tous les Québécois*», a-t-il laissé tomber, en

BOSON

SUITE DE LA PAGE 1

physiciens ont rendu hommage à leur collègue Robert Brout décédé en mai dernier à 83 ans.

En décembre dernier, les chercheurs affirmaient détenir des indices de l'existence du boson de Higgs, mais «*ces indices n'étaient pas significatifs. Or, depuis, nous avons recueilli plus que le double des données qui avaient été analysées en décembre et nous avons aussi procédé à des analyses plus pointues et plus complexes de ces données, ce qui fait que nous pouvons affirmer de façon plus certaine que nous avons observé une nouvelle particule*», précise la physicienne Brigitte Vachon de l'Université McGill qui a participé à l'expérience ATLAS.

Une particule instable

Les chercheurs n'ont pas observé le boson de Higgs lui-même puisqu'il s'agit d'une particule excessivement instable qui se désintègre instantanément en d'autres particules. Et ce qui a compliqué la chasse au boson de Higgs est le fait qu'il possède divers modes de désintégration. Seul le LHC (Large Hadron Collider) a permis d'atteindre des niveaux d'énergie suffisants pour créer cette nouvelle particule, dont la masse serait d'environ 125 gigaélectronvolts (GeV).

«*La nouvelle particule détectée semble emprunter principalement deux canaux de désintégration: dans un cas, elle se décompose en deux photons et dans l'autre cas, elle se transforme en deux bosons Z, lesquels se désintègrent à leur tour en deux électrons, deux muons ou deux taus. Par exemple, le détecteur ATLAS a décelé quatre électrons à la suite d'une collision entre deux protons accélérés à haute énergie au sein du LHC. En mesurant la direction et l'énergie de ces quatre électrons, nous avons pu calculer quelle devait être la masse de cette particule*», explique M^{me} Vachon. Et pour souligner la

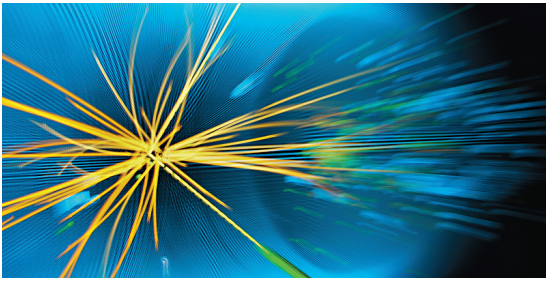
entrevue au *Devoir*. Plusieurs entreprises dont les projets se chiffrent en milliards de dollars ont inscrit des lobbyistes dont les «*démarches*» comprennent l'obtention de puissance hydroélectrique, un soutien financier de l'État, ou les deux. Dans au moins un cas, on demande la construction d'infrastructures portuaires.

Mais le ministre s'est voulu ferme. «*Les entreprises doivent payer pour les infrastructures, comme lorsque les lignes de transmission ne sont pas à côté. Il n'y a pas de passe-droit. On a toujours dit qu'on n'était pas là pour subventionner les minières avec Hydro-Québec*», a-t-il soutenu. Dans certains cas, elles peuvent toutefois avoir accès au tarif L. Et si plusieurs projets se situent dans le même secteur, ils pourront partager les coûts, a précisé M. Gignac. Même son de cloche du côté d'Hydro-Québec, qui souligne qu'il s'agit là de la pratique «*commerciale*» habituelle.

Le gouvernement a néanmoins indiqué dans le dernier budget qu'il entendait investir 10 millions pour étudier le prolongement du réseau de transmission sur des centaines de kilomètres, afin de rejoindre le Nunavik. Un des objectifs est d'alimenter les «*opérations minières*» sur ce territoire éloigné. Québec s'est aussi engagé dans des études préliminaires pour la construction d'au moins deux ports nordiques qui permettraient l'exportation à l'état brut de ressources minérales. En fait, plusieurs projets (routiers, ferroviaires, aéroportuaires et hydroélectriques) sont à l'étude grâce à des deniers publics.

Le gouvernement Charest, qui compte bien miser sur son Plan Nord pour se faire réélire, a essuyé plusieurs critiques depuis le lancement du «*chantier d'une génération*». Malgré tout, Clément Gignac estime que la démarche est bénéfique pour le Québec. «*On a beau être en politique, on n'est pas là pour la destruction de richesse. On est là pour la création de richesse*», a-t-il lancé.

Le Devoir



FABRICE COFFRINI AFP

Les traces de collisions entre protons mesurées au LHC du CERN.

rareté de ces événements, Jean-François Arguin, professeur de physique des particules à l'Université de Montréal, précise qu'«*on a produit au LHC un milliard de collisions entre deux protons par seconde, et ce, pendant près de deux ans. Et de ces collisions, nous n'avons observé que 100 événements de désintégrations en deux photons et une dizaine de désintégrations en deux bosons Z*».

«*Nous n'avons pas découvert le boson de Higgs, souligne par ailleurs la physicienne. Nous avons observé l'existence d'une nouvelle particule. Une particule qui ressemble à quelques égards au boson de Higgs. Mais il nous reste à étudier les propriétés de cette particule pour confirmer s'il s'agit bien du boson de Higgs. Et cela nécessitera encore quelques années de travail*.» Le modèle standard, une théorie largement acceptée par les physiciens qui décrit les particules élémentaires dont sont constitués les atomes, et les forces fondamentales de l'univers, prévoit l'existence du boson de Higgs qui confère une masse aux particules par le biais de son interaction avec elles. «*Cette théorie ne prédit toutefois pas la masse du boson de Higgs, une information qui aurait facilité notre recherche*», indique Brigitte Vachon. M. Arguin ajoute que le modèle standard précise par contre la fréquence avec laquelle le boson utilise chaque canal de désintégration, et les deux canaux de désintégration qui ont révélé l'existence d'une nouvelle particule de 125 GeV sont tout à fait en accord avec le modèle standard.

«*La confirmation de l'existence du boson de Higgs permettrait de valider notre modèle standard qui décrit la nature à très petite échelle. Elle orientera aussi nos recherches futures, notamment sur la nature de la matière noire*», affirme Brigitte Vachon.

Le Devoir

Une damnée particule

Qu'est-ce que le boson de Higgs? L'existence du boson de Higgs a été prédite en 1964 par trois physiciens: Peter Higgs de l'Université d'Edimbourg d'un côté, ainsi que les Belges François Englert et Robert Brout de l'autre. Ces deux équipes sont arrivées à la même hypothèse de manière indépendante et par une approche mathématique différente. Pour cette raison, il faut plutôt parler du boson de Brout-Englert-Higgs, ou boson BEH. Plusieurs physiciens le désignent aussi sous l'appellation de «boson scalaire». Selon la théorie du modèle standard qui décrit les particules élémentaires et

leurs interactions, il aurait permis aux différentes particules d'acquérir une masse juste après le Big Bang.

Pourquoi le boson de Higgs est-il surnommé particule de Dieu? C'est le livre *The God Particle: If the Universe Is the Answer, What Is the Question?* du physicien étasunien Leon M. Lederman, lauréat du prix Nobel de physique en 1988, qui est à l'origine du surnom attribué au boson de Higgs. Pour la petite histoire, Lederman aurait plutôt souhaité intituler son livre *God-damn Particle* étant donné que personne n'arrivait à la trouver, mais son éditeur en aurait décidé autrement.

A-t-on enfin vu le boson de Higgs? Les physiciens n'ont pas vu le boson de Higgs lui-même, car il s'agit d'une particule extrêmement instable qui, une fois qu'elle a été créée, se désintègre aussitôt en d'autres particules. Les physiciens ont plutôt déduit l'existence du boson de Higgs après avoir analysé les débris générés par les collisions entre protons qui ont lieu dans le grand collisionneur de hadrons (Large Hadron Collider). Leur analyse a révélé l'occurrence d'un signal particulier qui se démarque clairement du bruit de fond et qui correspond à la signature du boson de Higgs.

FESTIVAL

SUITE DE LA PAGE 1

monde. Les laissez-passer se sont tous envolés depuis longtemps et il ne reste plus de billets d'une journée pour les grosses dates du 6, du 9 et du 12 juillet (LMFAO, Bon Jovi et Aerosmith).

Par contre, la programmation a ceci de particulier cette année que plusieurs gros noms se produiront la semaine, ce qui devrait limiter l'engorgement en ville.

Le tout s'amorce en douceur et en français ce soir sur les Plaines avec le concert *Le français d'abord*. Avec ce spectacle de variétés, le Festival fait le pont avec le Forum mondial de la langue française qui se termine.

Depuis les Fêtes du 400^e, les concerts France-Québec sont devenus une sorte de tradition au Festival d'été. Produits pour la télévision, ces concerts baptisés souvent *Paris-Québec* ont réuni sur scène les Charlebois, Cabrel, Dufresne et Boulay le temps de quelques duos symboles de la vieille amitié franco-québécoise.

Cette année, on élargit la formule. «*On a une distribution à 25 % africaine*», explique le metteur en scène Pierre Boileau, qui ajoute que ce spectacle s'adresse davantage aux jeunes que *Paris-Québec*. La liste des invités est imposante. On nous annonce Angélique Kidjo, Cali, Chimène Badi, Christophe Willem, Claude Dubois, Dany Brillant, Luck Mervil, les Frères Nacash et Hamdi Benani, Gilbert Montagné, Reda Taliani, Grand Corps Malade, H'Sao, Isabelle Boulay, Lynda Lemay, Marie-Josée Lord, Marie-Mai, Mokobé, Yves Duteil et Zachary Richard.

Et ce n'est pas tout, des invités-surprises doivent s'ajouter, comme la rare Martine St-Clair qu'on a entendue hier pratiquer *On va s'aimer* avec Gilbert Montagné. On sait aussi que Charles Aznavour transmettra un petit message à la foule dans une vidéo.

Autre différence, l'animation qui était traditionnellement confiée à Daniela Lumbroso échoit cette année à Stéphane Rousseau et Claudia Tagbo, qu'on décrit comme une «*star montante de l'humour en France*».

Grand Corps Malade — qui est sur toutes les scènes de Québec cette semaine (volet culturel du Forum, Festival OFF) — a composé spécialement pour ce soir un slam sur le thème de la francophonie, baptisé *Ta famille*. De jeunes participants au Forum en provenance d'une quinzaine de pays francophones ont été sélectionnés pour prendre part à ce numéro très attendu.

Autre inédit, le Français Yves Duteil présentera une version bonifiée de *La langue de chez nous* dont le propos s'élargira à tout le monde francophone. «*Cette année, ce qu'on essaie de faire, c'est de grossir le "chez nous"*», explique Pierre Boileau. *Toutes les études démontrent que si le français réussit à survivre, ce sera grâce au continent africain.*»

Pierre Boileau n'est pas un nouveau venu dans l'organisation de spectacles du genre. En plus du premier Paris-Québec en 2008, c'est à lui que Daniel Gélinas avait confié la mise en scène du spectacle historique *Rencontres* lors des Fêtes du 400^e. Il avait aussi été responsable du spectacle-bénéfice organisé à Montréal à la suite du séisme en Haïti.

Sinon, *Le français d'abord* devrait nous permettre de voir plusieurs artistes associés autrement à la programmation «musiques du monde». C'est le cas des Frères Nacash (Algérie), un groupe actif surtout dans les années 1980 qui a sorti un nouvel album en 2011, du chanteur de charme tunisien Dany Brillant, du groupe québécois d'origine tchadienne H'Sao ou encore du rappeur Mokobé.

Le concert sera par ailleurs l'occasion de souligner le 50^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, et un «coup de chapeau» sera donné aux printemps arabe dans lequel le français a joué un rôle important comme langue de mobilisation et de manifestation, souligne Pierre Boileau.

Reste à savoir si la magie saura opérer, les spectacles produits pour la télé venant avec leur lot de contraintes. D'ailleurs, cette année, ce concert sera diffusé par un nombre record de chaînes (en direct à Télé-Québec, en différé à Radio-Canada, ARTV, FR3, TV5, RTBF).

Ailleurs au Festival

À ceux qui auront envie d'autre chose, la chanteuse de Québec Marième sera à place D'Youville ce soir en première partie de Sidi Touré et Radio Radio. «*C'est ma première présence au Festival d'été avec mon album solo, donc c'est ce que je vais présenter*», nous expliquait-elle, il y a quelques jours. Ce sera donc très reggae, très festival et «*ensoleillé*», promet-elle.

L'accompagneront sur scène les musiciens avec lesquels elle évolue dans le groupe CEA (Big Lou, Bob Bouchard et Karim Ouellet) avec un percussionniste en prime. «*Avec CEA, on vient de sortir un nouveau EP, Quand Québec s'endort, alors on va assurément faire quelques petites chansons du groupe*», promet-elle. Ce sera le cas notamment de leur version reggae d'*Avec les ailes d'un ange* de Charlebois qui connaît un certain succès radio.

Enfin dans un tout autre style, le Festival OFF, qui débutait hier, fait revivre ce soir les soirées d'improvisation musicale à la salle Multi. Pour cette heureuse réunion, on a convié les étoiles de la défunte ligue: Martien Bélanger, Andrée Bilodeau, Harold Boivin, Fred Lebrasseur et David Parker. Avis aux intéressés, c'est à la salle Multi à 20h et c'est presque gratuit.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Javier de Mirabel, division de Quebecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.

La rédaction	Avis publics et appels d'offres	Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541	Au téléphone 514 985-3344	Au téléphone 514 985-3355
Par courriel redaction@ledevoir.com	Par courriel avisdev@ledevoir.com	Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par télécopieur 514 985-3360	Par télécopieur 514 985-3340	Par courriel abonnements@ledevoir.com
Publicité	Petites annonces et publicité par regroupement	Par télécopieur 514 985-5967
Au téléphone 514 985-3399	Au téléphone 514 985-3322	Agenda culturel
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305	Par télécopieur 514 985-3340	Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390		Par télécopieur 514 985-3390